

LES HAUTS FONCTIONNAIRES
TERRITORIAUX S'ENGAGENT

40 PROPOSITIONS AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



5^E EDITION
DE SON BAROMETRE IPSOS
**LE SERVICE PUBLIC LOCAL
VU PAR LES FRANÇAIS ET
LES AGENTS TERRITORIAUX**

**ASSOCIATION
DES ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX DE FRANCE**

MARS 2022



**ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX**

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DU MONDE DE DEMAIN 6

Renouer, sous de nouvelles formes, avec l'ambition d'universalisme du service public 7

Mesure 1
Maintenir sur l'ensemble des
territoires un accès «humain»
au service public 7

Mesure 2
Rendre obligatoire la démarche
de services publics à domicile
pour les populations les
plus isolées 7

Mettre en place un nouveau casting de l'action publique : la déconcentration ou la promotion du couple état local collectivités locales 8

Mesure 3
En finir avec l'État désarticulé
en confiant au préfet
le commandement unifié
de l'ensemble des services
déconcentrés de l'État 8

Mesure 4
Changer la culture
contractuelle de l'État et
reconnaître les collectivités
locales comme des
partenaires à part entière 8

Mesure 5
Réduire les normes produites
par l'État et reconnaître
le pouvoir normatif
des collectivités locales 9

Mesure 6
Pour guider les administrations,
un nouvel aphorisme :
«Dites-le-nous une fois»,
«dites-le-nous simplement»,
«dites-nous comment faire
mieux» et «dites-le-nous
pour tous les autres»! 9

Mesure 7
Réformer la loi de
janvier 1985 sur les
procédures collectives 10

Mesure 8
Respecter enfin les
particularités locales 10

Mesure 9
Transférer les agents de
l'État local non régalien
vers les collectivités
locales pour supprimer
les doublons administratifs 11

Mesure 10
Donner aux collectivités
la liberté d'intervenir plus
fortement auprès des
acteurs de l'économie locale
notamment par l'entrée au
capital des sociétés privées 11

Mesure 11
Inventer la clause générale
de compétence du 21^e siècle
en créant un droit à la
subsidiarité en faveur
des collectivités locales 12

Mesure 12
Assujettir les collectivités
locales à la TVA 12

Mesure 13
Doter les collectivités locales
d'une fiscalité de résistance
pour mieux les armer contre
les crises 13

Redonner le goût de la chose publique en stoppant la désaffection pour les métiers du service public et la crise de vocation des élus 14

Mesure 14
Simplifier en transparence les
règles de gestion des conflits
d'intérêt entre acteurs publics 14

Mesure 15
Reprendre 100 % de
l'ancienneté acquise dans
le privé lors de l'intégration
dans la fonction publique 14

Mesure 16
Renforcer la gouvernance
nationale de la fonction publique
territoriale par les acteurs
du secteur public local 15

Mesure 17
Engager des campagnes
de promotion de la fonction
publique (notamment auprès
des élèves de l'enseignement
secondaire) 15

Faire des fonctionnaires les ambassadeurs des enjeux du 21^e siècle 16

Mesure 18
Mieux former les fonctionnaires
aux enjeux internationaux
et européens en créant un
«Erasmus des fonctionnaires» 16

Mesure 19
Intégrer au sein de la
formation obligatoire des
agents publics la prise en
compte des grands enjeux de
société (transition numérique,
transition écologique,
nouvelles pratiques
démocratiques...) 16

Mesure 20
Intégrer au statut des
fonctionnaires l'obligation de
prise en compte des objectifs
de transition écologique dans
leurs actions quotidiennes 17

Mesure 21
Renforcer et préciser les
obligations des collectivités
locales en matière
de protection animale 17

Mesure 22
Franchir une nouvelle
étape en faveur de l'égalité
femme/homme 18

Inventer les nouvelles formes de vie au travail 19

Mesure 23
Faire converger les différents
régimes de retraite
vers un régime commun 19

Mesure 24
Permettre les variations du
temps de travail en fonction des
séquences de la vie : le compte
temps de travail /carrière 19

LA RÉSORPTION DES FRACTURES D'AUJOURD'HUI 20

Résorber les inégalités de santé publique 21

Mesure 25
obliger les nouveaux médecins
à exercer en zone déserte
les premières années 21

Mesure 26
Instaurer un numerus
clausus entre spécialistes et
généralistes pour accroître
l'offre de médecine générale
dans les territoires 22

Mesure 27
Transférer la médecine
scolaire aux départements
et favoriser plus largement
la possibilité pour les
collectivités de salarier
des médecins 22

Renforcer la solidarité et les liens générationnels 23

Mesure 28
Renforcer et promouvoir
l'Aide Sociale à l'Enfance 23

Mesure 29
Confier aux départements
la gestion des EHPAD 23

Mesure 30
Expérimenter la simplification
des règles de versement
du RSA pour en faire
un revenu universel 24

Mesure 31
Associer les collectivités
aux politiques d'accueil
des migrants 24

Faire contribuer les gagnants de la nouvelle économie 25

Mesure 32
Créer un «impôt Amazon»
local taxant plus lourdement
les entrepôts de stockage
du e-commerce 25

Lutter contre la fracture éducative en décrétant la mobilisation de tous les acteurs 26

Mesure 33
Permettre aux collectivités
de participer à la refondation
de l'éducation en France 26

Recréer le lien citoyen 26

Mesure 34
Assurer la contribution
de chaque citoyen au
financement des services
publics locaux en créant
un impôt local universel 26

Mesure 35
Créer un livret T,
le livret territorial, pour
orienter l'épargne du
public vers le financement
de projets locaux 27

Mesure 36
Renforcer le lien entre
l'impôt et la dépense publique
ou comment faire reculer
la boîte noire budgétaire 27

Mesure 37
Instaurer le suffrage
universel direct à l'échelle
intercommunale 28

Mesure 38
Instaurer un véritable
référendum d'initiative
citoyenne 28

Mesure 39
Renforcer le contrôle
des politiques et de l'argent
publics par des audits
citoyens, notamment
dans les Ehpad 29

Mesure 40
Favoriser la participation
électorale en autorisant
le vote par correspondance
et en expérimentant
le vote électronique 29

EN SYNTHÈSE, QUELQUES PROPOSITIONS DE L'AATF ET LE REGARD DES FRANÇAIS 30

INTRODUCTION

L'AATF (Association des Administrateurs Territoriaux de France) est le réseau professionnel et le laboratoire d'idées des hauts fonctionnaires territoriaux, hauts fonctionnaires de proximité qui servent, sous l'autorité des élus, les communes, intercommunalités, départements et régions partout en France, en zones urbaines comme en milieu rural, en métropole comme en outre mer, à Paris comme en province...

Acteur reconnu du débat public, l'AATF a régulièrement formulé des propositions pour faire évoluer la conduite de l'action publique dans notre pays : Manifeste de la décentralisation (2013), 20 propositions pour une action publique renouvelée (2017), 10 propositions pour un service public renouvelé (2018), 4 mesures immédiates pour sortir de la crise des gilets jaunes (2018), Penser le Monde d'après (2020), 20 mesures pour accompagner et soutenir le redémarrage (2020), Crise, Réforme de l'État, Décentralisation, les propositions des hauts fonctionnaires territoriaux 2021. 70 de ces propositions sont désormais traduites dans le droit positif.

En 2017, l'AATF avait adressé des propositions aux candidats à l'élection présidentielle, au terme d'un processus participatif reposant sur la force de son maillage territorial. En 2022, une démarche identique conduit à soumettre au débat public « 40 propositions aux candidats à l'élection présidentielle » adossées à une nouvelle édition de notre baromètre annuel réalisé avec Ipsos.

À l'approche des élections présidentielles, l'AATF a donc souhaité de nouveau mettre à contribution l'expertise et l'expérience de ses membres, capteurs efficaces de la société et de l'état du pays, de ses tiraillements, de ses fractures comme de ses promesses d'avenir. Observant les mutations profondes de la société, les aspirations nouvelles des citoyens, les besoins nouveaux des territoires, les administrateurs territoriaux estiment que l'action publique doit préparer le monde de demain (I). Ce monde de demain, dont nous observons régulièrement les prémices, requiert une société apaisée, unie et marquée par une confiance mutuelle. C'est pourquoi les administrateurs territoriaux estiment urgente et cruciale la résorption des fractures d'aujourd'hui (II).

L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DU MONDE DE DEMAIN

La crise sanitaire a rappelé à tous le caractère incontournable de l'action publique. Elle est la réponse immédiate et efficace aux circonstances funestes et aux moments tragiques. Sur le plan économique, elle joue un rôle contracyclique salutaire.

Mais l'action publique ne peut se contenter de secourir le présent. Elle doit inventer, fabriquer, façonner le monde de demain. Elle doit permettre l'émergence des solutions assurant un avenir durable. Dans ce cadre, les administrateurs territoriaux, forts de leur expertise et de leur expérience, formulent plusieurs préconisations.

RENOUER, SOUS DE NOUVELLES FORMES, AVEC L'AMBITION D'UNIVERSALISME DU SERVICE PUBLIC

MESURE 1

MAINTENIR SUR L'ENSEMBLE
DES TERRITOIRES UN ACCÈS
«HUMAIN» AU SERVICE PUBLIC

La numérisation est nécessaire. Elle constitue une voie d'accès nouvelle au service public, mais elle ne doit en aucun cas devenir une voie d'accès unique. De nombreux citoyens souffrent d'une nouvelle fracture numérique : celle des usages et de l'illectronisme. La question n'est plus d'accéder à Internet mais de pouvoir et de savoir faire valoir ses droits en ligne. La présence sur l'ensemble du territoire d'accès physique au service public est cruciale. Lorsque la dématérialisation est synonyme de non-recours aux droits, elle n'est plus un progrès mais une régression. Les administrateurs territoriaux formulent un principe clair : **pas de service public sans visage, pas de service public 100 % dématérialisé.**

Cet accès « humain » supposant un maillage fin du territoire, il pourrait être assuré au sein des **bibliothèques et médiathèques auxquelles serait confié un rôle nouveau, celui de maisons communes de services publics.** Cette proposition s'inscrit par ailleurs dans la lignée du rapport Orsenna préconisant l'élargissement des horaires d'ouverture de ces services publics essentiels.

MESURE 2

RENDRE OBLIGATOIRE LA DÉMARCHE
DE SERVICES PUBLICS À DOMICILE
POUR LES POPULATIONS LES PLUS ISOLÉES

Si la mesure précédente vise à garantir que chaque citoyen puisse se présenter au guichet d'un service public et soit ainsi aidé dans ses démarches, les administrateurs entendent aller plus loin. Ils veulent garantir que l'ensemble des citoyens, en particulier les plus isolés, puissent accéder au service y compris en obligeant le service public à « aller vers » les citoyens et les usagers. Chaque entité publique serait ainsi contrainte d'adopter un dispositif de « aller vers » relevant de son périmètre de compétences.

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

La mesure 1 est plébiscitée : 84 % des Français et 88 % des fonctionnaires territoriaux souhaitent l'interdiction du « 100 % dématérialisé » et le maintien d'un d'accès humain pour tous les services publics.

METTRE EN PLACE UN NOUVEAU CASTING DE L'ACTION PUBLIQUE : LA DÉCONCENTRALISATION OU LA PROMOTION DU COUPLE ÉTAT LOCAL COLLECTIVITÉS LOCALES

MESURE 3

EN FINIR AVEC L'ÉTAT DÉSARTICULÉ EN CONFIAUT AU PRÉFET LE COMMANDEMENT UNIFIÉ DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

L'AATF plaide pour que le commandement des services déconcentrés de l'État soit unifié sous l'autorité du préfet, y compris les diverses agences (dont les ARS). La loi 3ds a apporté son lot de progrès mais il faut aller plus loin. L'éparpillement des services déconcentrés de l'État se révèle à la fois chronophage, source de complexité et parfois de contradiction. Deux épisodes récents l'illustrent parfaitement : la gestion de la crise et la gestion des guichets du plan France Relance. Dans les deux cas, le constat d'une complexité dommageable au regard de l'urgence de certaines situations a pu être fait. **En particulier, le préfet doit être le véritable chef d'orchestre des financements de l'État dans les territoires. Cette inflexion permettra de mieux répondre aux réalités et aux besoins des territoires.** Elle corrigera aussi la dispersion et parfois les incohérences produites par un recours quasi systématique aux appels à projets qui conduit à mettre en concurrence des territoires alors que l'intérêt général suppose qu'ils coopèrent !

MESURE 4

CHANGER LA CULTURE CONTRACTUELLE DE L'ÉTAT ET RECONNAÎTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES COMME DES PARTENAIRES À PART ENTIÈRE

L'outil contractuel, développé depuis les premières lois de décentralisation, est aujourd'hui mal perçu par les collectivités. La culture contractuelle et l'organisation descendante de l'État conduisent à prioriser systématiquement les politiques nationales et tendent à faire des collectivités locales les sous-traitants des ministères. La complexité des dispositifs, la multiplication des supports comme des interlocuteurs, des durées de contractualisation disparates et décorréées des calendriers locaux, l'ajout de contraintes parfois contradictoires... tout concourt à la remise en place d'une tutelle (certes déguisée) de l'État. La logique contractuelle doit être revue. Les contrats doivent faire l'objet de financements pluriannuels sûrs et d'engagements précis. Les nouvelles générations de contrats doivent aussi prévoir de la souplesse pour intégrer et coller aux réalités différentes selon les territoires (fongibilité des crédits, clauses de revoyure), des critères de péréquation, et assumer la priorisation.

MESURE 5

RÉDUIRE LES NORMES PRODUITES PAR L'ÉTAT ET RECONNAÎTRE LE POUVOIR NORMATIF DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La prolifération normative de l'État central le détourne des exigences de l'action et ralentit, quand elle n'inhibe pas, les forces vives du pays, les acteurs de terrain, les collectivités locales mais aussi l'État local. Les chiffres montrent que malgré les engagements des gouvernements successifs, le nombre de textes et de normes applicables ne cesse de croître. Les administrateurs territoriaux mesurent tous les jours le coût et l'impact négatif de cette prolifération désordonnée. Les administrateurs territoriaux souhaitent que, avec l'aide du **Conseil National de l'Évaluation des Normes**, l'État s'auto-discipline et que s'impose le principe selon lequel « le national fixe le cap et seulement le cap, le local adapte ». Ils rappellent leur demande que soit ainsi reconnu un pouvoir normatif aux collectivités locales.

MESURE 6

POUR GUIDER LES ADMINISTRATIONS, UN NOUVEL APHORISME : « DITES-LE-NOUS UNE FOIS », « DITES-LE-NOUS SIMPLEMENT », « DITES-NOUS COMMENT FAIRE MIEUX » ET « DITES-LE-NOUS POUR TOUS LES AUTRES » !

Les administrateurs territoriaux sont convaincus que le « choc de simplification » maintes fois annoncé ne pourra pas avoir lieu en se contentant d'alléger des procédures. L'enjeu est peut-être avant tout de changer la posture du service public. Ce nouveau paradigme reposerait sur piliers. L'État comme les collectivités progressent vis-à-vis des usagers, notamment grâce à l'approche « **Dites-le-nous une fois** » qui doit être généralisée à travers la fusion ou la mise en relation des bases de données des services publics. « **Dites-le-nous simplement** » est une autre exigence. Les formulaires compliqués et les exigences incomprises, car mal expliquées, sont des obstacles pour les usagers et finalement des freins à l'accomplissement des missions du service public. L'AATF ajoute à l'attention spécifique de l'État : « **Dites-nous comment faire mieux !** » et « **Dites-le-nous pour tous les autres** ». Trop souvent l'État agit en censeur et les collectivités se voient contraintes de mettre à l'arrêt des projets parfois essentiels sans alternatives. Trop souvent également, les services de l'État se contredisent entre eux dans leurs décisions, n'étant pas soumis à un véritable rescrit normatif. Partenaire des territoires, l'État doit formuler des avis clairs, accompagner ses contestations de contre propositions et parler d'une seule voix. **Le Conseil National d'Évaluation des Normes pourrait être chargé de la police de l'application de ces principes.**

MESURE 7

RÉFORMER LA LOI DE JANVIER 1985 SUR LES PROCÉDURES COLLECTIVES

Le choc de simplification doit aussi bénéficier aux acteurs économiques privés. Une refonte de la législation sur les procédures collectives favoriserait ainsi le rebond des acteurs économiques dans une période de transformation de notre économie.

MESURE 8

RESPECTER ENFIN LES PARTICULARITÉS LOCALES

Les administrateurs territoriaux soulignent l'importance pour les collectivités locales de disposer de droits renforcés à la différenciation, à l'expérimentation et de dérogation. Ils prônent leur renforcement. Il est essentiel que le cadre de l'action publique locale fixé nationalement puisse évoluer et s'adapter aux particularités locales. Dans certaines situations, les collectivités peuvent faire des demandes de dérogations au droit commun ou d'expérimentations, avec un objet et une durée limités, justifiées par un intérêt local légitime. Mais les procédés restent marginaux et la méthode n'est ni stabilisée, ni maîtrisée. Les administrateurs souhaitent que puisse s'instaurer un cadre de dialogue global entre l'État et les collectivités pour des projets qui le justifient. Des dérogations devront pouvoir intervenir lorsque l'intérêt public est démontré (par exemple pour

SONDAGE IPSOS EXCLUSIF POUR L'AATF

La mesure 8 est fortement plébiscitée: 88% des Français et 89% des fonctionnaires territoriaux estiment que les villes, départements et régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations édictées à l'échelle nationale.

permettre la construction d'un équipement public sans attendre une révision d'un PLUI) et des expérimentations pourront être menées plus simplement, ce qui favorisera par ailleurs l'innovation en matière d'action publique. La loi 3ds a apporté d'utiles avancées mais il faut aller plus loin.

MESURE 9

TRANSFÉRER LES AGENTS DE L'ÉTAT LOCAL NON RÉGALIEN VERS LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR SUPPRIMER LES DOUBLONS ADMINISTRATIFS

Les administrateurs territoriaux veulent s'attacher au véritable millefeuille qui n'est pas celui des collectivités, mais celui des administrations en double entre l'État et les collectivités! Si le préfet doit être le chef des services déconcentrés de l'État, il doit aussi se concentrer sur ses missions régaliennes. **État local mieux articulé rime avec État allégé.** Peu visibles, ces doublons concernent les services publics de l'économie, du sport, de la culture, de la jeunesse, de l'environnement, du logement... L'AATF demande donc le transfert vers les collectivités locales des agents des services déconcentrés de l'État, hors compétences régaliennes. Cette mesure pourrait permettre de redéployer sur 5 ans 20% des postes vers des secteurs qui en ont particulièrement besoin. Et elle rendra l'action publique locale plus cohérente. De façon spécifique, dans le champ de l'enseignement, il faut aller au bout de la logique de la décentralisation et transférer les gestionnaires des établissements publics locaux d'enseignement aux Régions et Départements déjà propriétaires des biens, responsables de la restauration ainsi que de l'hébergement et employeurs des personnels techniciens, ouvriers et de service.

Cette incohérence est perçue par les Français: 83% d'entre eux estiment qu'il y a trop de doublons entre les services de l'État et ceux des collectivités locales.

MESURE 10

DONNER AUX COLLECTIVITÉS LA LIBERTÉ D'INTERVENIR PLUS FORTEMENT AUPRÈS DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE NOTAMMENT PAR L'ENTRÉE AU CAPITAL DES SOCIÉTÉS PRIVÉES

Les collectivités agissent au quotidien aux côtés des acteurs économiques locaux. Elles connaissent leurs enjeux et disposent d'outils fins de compréhension du tissu économique. Les administrateurs territoriaux souhaitent que soit renforcée la liberté d'action des territoires en permettant l'entrée sous conditions des EPCI au capital des entreprises, ce qui n'est aujourd'hui possible que pour les régions.

SONDAGE IPSOS EXCLUSIF POUR L'AATF

La mesure 10 est soutenue: 67% des français et des fonctionnaires territoriaux estiment qu'il faudrait permettre l'entrée des collectivités locales au capital des entreprises en difficulté avec des contreparties en termes d'emplois et d'investissements relocalisés.

L'AATF propose aussi que les règles des marchés publics soient assouplies pour des travaux limités en **portant le seuil plafond des négociations directes à 70 000 euros**, ce qui facilite l'accès à la commande publique des TPE et PME locales.

MESURE 11

INVENTER LA CLAUSE GÉNÉRALE DE COMPÉTENCE DU 21^E SIÈCLE EN CRÉANT UN DROIT À LA SUBSIDIARITÉ EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La suppression de la clause générale de compétences rend parfois impossible l'intervention publique y compris face à des situations d'urgence (économique, sanitaire, environnementale...). Alors que les Français attendent légitimement une plus grande réactivité de l'action publique, les administrateurs souhaitent que les collectivités territoriales puissent faire valoir un droit à agir par subsidiarité. Ce droit leur permettra d'intervenir en situation d'urgence, de carence (l'État ou une collectivité locale ne se saisissant pas des compétences dont elle dispose) ou face à un besoin en émergence (lorsque les pouvoirs publics n'ont pas encore organisé la compétence nouvelle).

MESURE 12

ASSUJETTIR LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA TVA

Les collectivités locales sont soumises à un régime de TVA hybride, avec une part de leur activité non soumise à TVA et un Fond de compensation de la TVA (FCTVA) pour d'autres. Les administrateurs territoriaux souhaitent que les dépenses des collectivités soient regardées comme celles d'entités économiques véritables. Ils proposent donc un assujettissement à la TVA. Cette révolution copernicienne à l'échelle des finances publiques permettrait le reversement de 500 millions à 1 milliard d'euros par an dans les budgets des collectivités locales.

MESURE 13

DOTER LES COLLECTIVITÉS LOCALES D'UNE FISCALITÉ DE RÉSISTANCE POUR MIEUX LES ARMER CONTRE LES CRISES

Les administrateurs territoriaux plaident avec constance pour que les collectivités disposent d'une fiscalité de résistance, qui leur garantisse des ressources stables en période de crise et leur permette ainsi de délivrer les interventions attendues d'elles. Il convient donc d'aller à rebours des dernières législations gouvernementales, qui ont augmenté la part des recettes volatiles des collectivités locales au détriment des recettes de stock (suppression de la taxe d'habitation, baisse de la CFE et la taxe foncière économique).

Un nouveau panier de recettes fiscales des collectivités locales est ainsi à construire, par exemple en transférant une part de CSG au secteur public local.

REDONNER LE GOÛT DE LA CHOSE PUBLIQUE EN STOPPANT LA DÉSAFFECTION POUR LES MÉTIERS DU SERVICE PUBLIC ET LA CRISE DE VOCATION DES ÉLUS

MESURE 14

SIMPLIFIER EN TRANSPARENCE
LES RÈGLES DE GESTION DES CONFLITS
D'INTÉRÊT ENTRE ACTEURS PUBLICS

Les administrateurs territoriaux ont toujours soutenu le développement d'exigences déontologiques fortes liées à l'exercice des fonctions de dirigeant local. C'est ainsi que l'AATF avait obtenu du gouvernement, en 2019, que l'ouverture aux cadres du privé de postes à responsabilité dans les administrations soit assortie de contrôles déontologiques. Il arrive pourtant parfois que l'application de ces règles fragilise à la fois l'action publique et l'action personnelle des responsables publics et constitue un frein à leur engagement. La notion de conflit d'intérêt entre acteurs publics d'un même territoire conduit à des situations ubuesques lorsque des élus et des fonctionnaires ne peuvent plus gérer les outils publics qui ont été créés pour mettre en œuvre les politiques voulues par la collectivité. Des structures qui concourent ensemble à l'intérêt général doivent pouvoir être gérées de façon cohérente dans la sérénité. Il convient donc de circonscrire, au-delà des apports de la loi 3ds, les effets négatifs des conflits d'intérêts public – public.

MESURE 15

REPRENDRE 100%
DE L'ANCIENNETÉ ACQUISE DANS
LE PRIVÉ LORS DE L'INTÉGRATION
DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les administrateurs territoriaux souhaitent que soit facilitée la mobilité entre fonctions publiques et entre le secteur public et le secteur privé. Plusieurs freins doivent être levés. Ainsi, par exemple, la reprise des services antérieurs, publics ou privés, lors d'une titularisation d'un agent de la fonction publique n'est aujourd'hui que partielle. Afin de renforcer l'attractivité de la fonction publique, notamment auprès d'actifs ayant eu des expériences diverses, l'AATF souhaite la prise en compte de l'ensemble de l'ancienneté.

MESURE 16

RENFORCER LA GOUVERNANCE
NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE PAR LES ACTEURS
DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

L'AATF souhaite que les acteurs publics locaux aient un rôle accru dans la gestion collective de la fonction publique territoriale. Elle plaide pour l'institutionnalisation d'un conseil des employeurs publics locaux ainsi que d'un observatoire des pratiques RH territoriales sur le modèle de ce qui existe dans le champ financier avec le binôme constitué par une instance politique (Comité des Finances Locales) et un instrument technique (l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale).

MESURE 17

ENGAGER DES CAMPAGNES DE
PROMOTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
(NOTAMMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE)

Afin de renforcer l'attractivité de la fonction publique, l'AATF estime essentiel d'organiser de façon systématique des campagnes de promotion et de valorisation des métiers de la fonction publique, en particulier auprès des lycéens. La diversité des métiers de la fonction publique

est extrêmement riche, la possibilité de servir l'intérêt général au quotidien est une véritable chance, et la participation à la transformation de la société une opportunité rare.

Très logiquement la mesure 17 est plébiscitée par les fonctionnaires (81%) qui partagent le constat à la fois d'une dévalorisation de la fonction publique et des difficultés de recrutement rencontrées par les collectivités.

FAIRE DES FONCTIONNAIRES LES AMBASSADEURS DES ENJEUX DU 21^E SIÈCLE

MESURE 18

MIEUX FORMER LES FONCTIONNAIRES AUX ENJEUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS EN CRÉANT UN «ERASMUS DES FONCTIONNAIRES»

L'AATF propose que soit renforcée l'ouverture générale des fonctionnaires à l'international et à l'Europe, notamment en instaurant au sein de leur formation initiale ou continue un dispositif d'échange entre administrations et collectivités européennes. La possibilité d'effectuer des stages à l'étranger devrait également être renforcée. Cette mesure constituerait un véritable «Erasmus des fonctionnaires».

Elle est soutenue à 68% par les fonctionnaires territoriaux.

MESURE 19

INTÉGRER AU SEIN DE LA FORMATION OBLIGATOIRE DES AGENTS PUBLICS LA PRISE EN COMPTE DES GRANDS ENJEUX DE SOCIÉTÉ (TRANSITION NUMÉRIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOUVELLES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES...)

La réforme de la formation initiale des hauts fonctionnaires à l'œuvre entend proposer des modules de formation aux grands enjeux de société, notamment ceux de la transition écologique. L'AATF souhaite que ces modules couvrent

l'ensemble des grands enjeux de société du XXI^e siècle (transition numérique, démocratique et écologique, égalité femme-homme...) et qu'ils soient proposés au sein de la formation initiale et continue de l'ensemble des fonctions publiques.

MESURE 20

INTÉGRER AU STATUT DES FONCTIONNAIRES L'OBLIGATION DE PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LEURS ACTIONS QUOTIDIENNES

Le statut n'est pas un vieil objet poussiéreux. Il garantit aux citoyens que les agents du service public inscrivent leur action dans le respect de principes importants : neutralité, laïcité, continuité du service public. Le statut s'adapte aux époques, ce qui constitue sa modernité. L'AATF considère qu'il est nécessaire d'ajouter aux obligations des fonctionnaires la prise en compte des objectifs de développement durable.

MESURE 21

RENFORCER ET PRÉCISER LES OBLIGATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN MATIÈRE DE PROTECTION ANIMALE

Les collectivités ont un véritable rôle à jouer en matière de protection animale. La loi de 2021 sur la maltraitance animale a créé certaines obligations dont les contours, notamment opérationnels, demeurent flous. L'AATF préconise donc de les préciser en organisant la désignation d'une collectivité locale chef de file sur le sujet.

SONDAGE IPSOS EXCLUSIF POUR L'AATF

L'obligation de prise en compte des objectifs de transition écologique apporte une forme de garantie et de confiance envers la poursuite de l'intérêt général par les fonctionnaires : 79% des Français et 74% des fonctionnaires territoriaux y sont favorables.

Par ailleurs, un soutien similaire est observé en matière de protection animale : 76% des Français souhaitent que soient précisées et renforcées les obligations des collectivités locales en matière de protection animale.

MESURE 22

FRANCHIR UNE NOUVELLE ÉTAPE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

L'AATF conduit, avec d'autres, le combat en faveur de l'égalité professionnelle femme homme dans le secteur public local. Les administrateurs territoriaux se réjouissent des progrès obtenus : abaissement du seuil des nominations équilibrées pour inclure toutes les collectivités de plus de 40 000 habitants, possibilité pour les collectivités locales de bénéficier du fonds national en faveur de l'égalité femmes hommes, etc. Il convient de passer à une nouvelle étape.

L'impact de certaines mesures et de certaines politiques publiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes doit être anticipé. En proposant l'élaboration de « **budgets égalité femme / homme** » ou **budgets genrés**, l'AATF souhaite que ces mesures et ces impacts soient identifiés et débattus de façon complète et transparente. Par ailleurs, la loi impose aujourd'hui la parité dans les nominations des hauts fonctionnaires territoriaux pour l'ensemble des collectivités de plus de 40 000 habitants. L'AATF propose que **cette obligation soit étendue à toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants.**

INVENTER LES NOUVELLES FORMES DE VIE AU TRAVAIL

MESURE 23

FAIRE CONVERGER LES DIFFÉRENTS RÉGIMES DE RETRAITE VERS UN RÉGIME COMMUN

L'existence de différences fondamentales en matière de droits sociaux entre salariés du privé et agents du public est source d'incompréhension entre citoyens et de complexité dans un monde du travail caractérisé par des carrières moins linéaires plus hybridées. En outre, contrairement à une idée trop répandue, les agents publics sont parfois défavorisés en matière de retraite par rapport aux salariés du privé. Les administrateurs territoriaux proposent la mise en œuvre progressive d'un modèle de régime de retraites commun au public et au privé. Ce qui est vrai des droits sociaux ne l'est pas du régime de l'emploi. **Le régime de l'emploi public, fondé sur le statut et le concours, doit être maintenu** car il est la contrepartie des obligations particulières que les fonctionnaires ont à l'égard de leurs concitoyens.

MESURE 24

PERMETTRE LES VARIATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DES SÉQUENCES DE LA VIE :

LE COMPTE TEMPS DE TRAVAIL /CARRIÈRE
Personne n'ignore les débats qui entourent l'application des 1607 heures dans le secteur public local. Or, face aux enjeux d'articulation de la vie personnelle et la vie professionnelle, l'AATF est convaincue qu'est venu le moment de repenser en profondeur le calcul du temps de travail pour l'adapter à la réalité des séquences de la vie. Les carrières sont de moins en moins linéaires et séquencées par des étapes importantes : le début de carrière, la parentalité, la formation ou la recon-

version professionnelle, l'aide aux proches en perte d'autonomie... **Chaque actif devrait ainsi pouvoir moduler son temps de travail et l'adapter à sa situation, pour travailler moins à certaines étapes de la vie et plus à d'autres. Ainsi, le temps de travail pris en compte pour faire valoir ses droits à la retraite serait calculé à l'échelle de la vie professionnelle et figurerait dans un compte que le salarié ou l'agent public transmettrait à ses employeurs respectifs.**

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

Les Français sont très majoritairement favorables à une évolution, voire à une révolution, de la prise en compte des carrières et du calcul des retraites.

80% d'entre eux souhaitent d'abord l'universalité des régimes des retraites et la fusion des différents régimes, privés et publics, en un régime public. Contrairement aux idées reçues, la majorité des fonctionnaires territoriaux. Un calcul différent du temps de travail, prenant en compte les différentes étapes de la vie, fait l'objet d'un soutien encore plus important ! 80% des Français, et 83% des fonctionnaires territoriaux y sont au moins favorables.

LA RÉSORPTION DES FRACTURES D'AUJOURD'HUI

Immergés par leur action au cœur de la société et du quotidien de nos concitoyens, les administrateurs territoriaux perçoivent les nombreuses fractures qui traversent le pays et la société. À travers l'action des collectivités qui les emploient, ils agissent à les combler. Ils considèrent que des mesures fortes sont nécessaires et urgentes pour éviter une archipélisation irréversible de notre pays. Il est ainsi crucial de...

RÉSORBER LES INÉGALITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE

MESURE 25

OBLIGER LES NOUVEAUX MÉDECINS
À EXERCER EN ZONE DÉSÉRTE
LES PREMIÈRES ANNÉES

La pénurie de médecins au sein de nombreux territoires est dramatique. Elle a pour conséquence un non-recours aux soins particulièrement grave en matière de santé publique. Les premiers résultats des différentes réformes engagées, au premier rang desquelles la suppression du numerus clausus, ne seront pas perceptibles avant plusieurs années. Malgré la multiplication des initiatives (construction de maisons médicales publiques, aides à l'installation...) la désertification s'accroît. L'urgence de la situation oblige la mise en place d'une mesure coercitive: obliger les nouveaux médecins à s'installer, pour quelques années, dans les déserts médicaux.

MESURE 26

INSTAURER UN NUMERUS CLAUSUS
ENTRE SPÉCIALISTES ET GÉNÉRALISTES
POUR ACCROÎTRE L'OFFRE DE MÉDECINE
GÉNÉRALE DANS LES TERRITOIRES

Les règles actuelles de répartition entre spécialistes et généralistes conduisent à un grave déséquilibre. Sur les 10 000 derniers médecins formés, seuls 10% sont devenus généralistes. Il faut accroître le nombre de ces «1^{ers} de corvée de la médecine» qui font le lien sanitaire et parfois social avec la population. La mesure proposée vise à imposer la formation d'un plus grand nombre de généralistes.

MESURE 27

TRANSFÉRER LA MÉDECINE SCOLAIRE AUX DÉPARTEMENTS ET FAVORISER PLUS LARGEMENT LA POSSIBILITÉ POUR LES COLLECTIVITÉS DE SALARIER DES MÉDECINS

L'AATF propose que les Conseils départemen-

taux, qui disposent déjà de services de protection

maternelle infantile, deviennent de véritables pôles de médecine préventive et de proximité, par un transfert de la compétence de santé en milieu scolaire, incluant médecins et infirmiers, des premiers et seconds degrés. Ce transfert permettrait une mutualisation de professionnels rares. Dans les territoires les plus carencés, ces pôles, en appui de l'obligation de primo installation, pourraient prévoir des permanences médicales à destination des publics les plus fragiles. Cette mesure applicable aux départements peut aussi conduire de manière générale les collectivités à devenir employeurs directs de médecins dans les déserts médicaux.

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

La santé est une grande préoccupation des Français. Elle est partagée par les fonctionnaires territoriaux. L'hôpital est toujours le service public préféré des Français. 82% d'entre eux l'ont d'ailleurs jugé efficace durant la crise sanitaire. Ils souhaitent à 77% augmenter les dépenses publiques en matière de santé, un chiffre en hausse. La présence de médecins est l'une des principales préoccupations. Face à la désertification médicale, Français comme administrateurs territoriaux estiment que des mesures doivent être prises afin que de nouveaux médecins s'installent. 91% des Français comme des fonctionnaires sont ainsi favorables à l'installation obligatoire des nouveaux médecins en zone sous-dense tandis que 82% des Français et 81% des fonctionnaires territoriaux sont favorables au salariat des médecins par les collectivités locales.

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LES LIENS GÉNÉRATIONNELS

MESURE 28

RENFORCER ET PROMOUVOIR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'Aide Sociale à l'Enfance est l'un de nos plus beaux services publics et l'un des plus méconnus. Il a pour mission d'arrimer à la société une partie de notre jeunesse fragilisée par la vie. Les administrateurs territoriaux proposent plusieurs mesures renforçant l'accompagnement global des jeunes en difficulté accompagnés par l'ASE. Pour augmenter le nombre de familles d'accueil, leur faire bénéficier d'une exonération d'Impôt sur le Revenu. **Pour assurer la stabilité émotionnelle et relationnelle des enfants bénéficiaires, interdire le changement d'école lors de leur placement. Pour aider les jeunes adultes sortant de l'ASE à entrer dans la vie, financer le permis de conduire ou leur donner accès à des logements HLM.**

77% des Français sont favorables à la mesure.

MESURE 29

CONFIER AUX DÉPARTEMENTS LA GESTION DES EHPAD

Les récentes révélations autour de la gestion des EHPAD, privés lucratifs mais également publics, témoignent d'un modèle à bout de souffle. Les administrateurs territoriaux plaident pour une révision du modèle de gouvernance de ces établissements. La cotutelle et le co-financement créent une situation paradoxale où les départements financent par exemple les établissements mais ne sont pas en charge spécifiquement des inspections. L'AATF souhaite que la gestion des EHPAD soit confiée totalement aux départements.

Plus largement, les administrateurs souhaitent achever la décentralisation en confiant aux départements la totalité des compétences pour les établissements pour personnes âgées et personnes handicapées.

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

73% des Français sont favorables à une augmentation des dépenses des collectivités pour les EHPAD. Ce chiffre sera sans aucun doute amené à croître dans les prochains mois au fil des procédures en cours qui seront fortement médiatisées.

MESURE 30

EXPÉRIMENTER LA SIMPLIFICATION DES RÈGLES DE VERSEMENT DU RSA POUR EN FAIRE UN REVENU UNIVERSEL

Les conditions d'attribution du RSA constituent aujourd'hui un véritable obstacle aux finalités mêmes du dispositif. La gestion de la conditionnalité mobilise des ressources importantes avec des résultats contestés. Le coût administratif est particulièrement lourd, y compris au regard du faible nombre de bénéficiaires déboutés. Les procédures sont peu et mal comprises des bénéficiaires. L'AATF préconise d'expérimenter à grande échelle la suppression de la conditionnalité du RSA en lien avec les expérimentations de revenu universel. Les économies réalisées devront être allouées à l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires et à la lutte contre la fraude. De façon pragmatique, les résultats devront être **comparés avec le système actuel en termes de lutte contre la pauvreté et de retour à l'emploi.**

MESURE 31

ASSOCIER LES COLLECTIVITÉS AUX POLITIQUES D'ACCUEIL DES MIGRANTS

Les collectivités sont aujourd'hui mal et peu associées aux politiques d'accueil des migrants.

Certaines subissent les décisions de l'État. D'autres, bien que volontaires, ne peuvent pas déployer leurs politiques d'accueil. La répartition territoriale de ces populations en situation précaire et difficile, leur accueil et ensuite les politiques d'intégration, doivent donner lieu à des coopérations étroites entre l'État et les territoires.

FAIRE CONTRIBUER LES GAGNANTS DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

MESURE 32

CRÉER UN «IMPÔT AMAZON» LOCAL TAXANT PLUS LOURDEMENT LES ENTREPÔTS DE STOCKAGE DU E-COMMERCE

L'AATF propose de transformer la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) en taxant plus lourdement les entrepôts de stockage dédiés au e-commerce ainsi que les *drives* des grands distributeurs. Cet «impôt Amazon» établirait une forme de justice fiscale entre les entreprises en tirant les conséquences des évolutions de l'économie.

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

Les Français et les fonctionnaires territoriaux ont observé l'évolution de leurs territoires au fil de la numérisation du commerce. L'équité fiscale entre les plateformes ou grands acteurs du e-commerce et les commerçants locaux est largement souhaitée: 77% des Français et 82% des fonctionnaires territoriaux sont favorables à une plus lourde taxation des surfaces d'entrepôts et de stockage des entreprises de vente en ligne.

LUTTER CONTRE LA FRACTURE ÉDUCATIVE EN DÉCRÉTANT LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

MESURE 33

PERMETTRE AUX COLLECTIVITÉS DE PARTICIPER À LA REFONDATION DE L'ÉDUCATION EN FRANCE

Sans remettre en question le rôle de l'Éducation nationale, notamment en matière de définition des programmes, les administrateurs territoriaux souhaitent que les collectivités contribuent davantage à la refondation de l'éducation en France. Les collectivités locales peuvent mettre leur connaissance des territoires et de leurs besoins, éducatifs, économiques et sociaux au service du modèle éducatif. **Des Assises de l'Éducation** offriraient l'occasion de la mobilisation de tous les acteurs.

RECRÉER LE LIEN CITOYEN

MESURE 34

ASSURER LA CONTRIBUTION DE CHAQUE CITOYEN AU FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN CRÉANT UN IMPÔT LOCAL UNIVERSEL

La suppression de la taxe d'habitation a introduit une disparité entre les propriétaires fonciers qui continuent à payer un impôt local, et les locataires qui n'en paient plus. Il est pourtant essentiel, tant en matière de cohésion sociale que de confiance et de respect envers les services publics, que chaque citoyen participe à leur financement. L'AATF préconise ainsi la suppression complète des taxes foncières et la création d'un impôt local universel.

MESURE 35

CRÉER UN LIVRET T, LE LIVRET TERRITORIAL, POUR ORIENTER L'ÉPARGNE DU PUBLIC VERS LE FINANCEMENT DE PROJETS LOCAUX

Les Français veulent donner du sens à leurs investissements et à leur épargne. Au même titre que l'impôt, le placement de l'épargne peut être un levier pour un resserrement des liens entre l'action publique locale et les citoyens. La création d'un livret T, sur le modèle du livret A, permettrait de mettre l'épargne des habitants intéressés au service du financement de projets locaux.

SONDAGE IPSOS EXCLUSIF POUR L'AATF

Les Français sont attachés à la maîtrise et au bon usage de leur épargne mais également à leurs territoires. Ils approuvent très majoritairement, à 78%, la proposition de créer un tel Livret T!

MESURE 36

RENFORCER LE LIEN ENTRE L'IMPÔT ET LA DÉPENSE PUBLIQUE OU COMMENT FAIRE RECULER LA BOÎTE NOIRE BUDGÉTAIRE

Dans la même logique d'implication et de compréhension par les citoyens de l'usage qui est fait de l'argent public et de leurs contributions, l'AATF souhaite que le principe de non-affectation des recettes soit assoupli et que les collectivités comme l'État aient la possibilité de s'engager juridiquement à affecter certaines recettes et impôts à des dépenses prioritaires.

MESURE 37

INSTAURER LE SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

Le développement des EPCI est un fait marquant des dernières années. Les réformes successives ont renforcé les périmètres et les compétences de toutes les structures intercommunales, métropoles, communautés urbaines ou d'agglomération, communautés de communes... L'absence de suffrage universel direct pour l'élection des élus intercommunaux pose un véritable problème démocratique. L'AATF estime que cette mesure, souvent annoncée mais jamais adoptée, est une priorité.

MESURE 38

INSTAURER UN VÉRITABLE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

Les administrateurs territoriaux plaident pour l'instauration d'un véritable référendum d'initiative citoyenne, demande récurrente de la part des citoyens qu'ils rencontrent. Plus largement, ils préconisent de faciliter la tenue de débats d'initiative citoyenne. En particulier, le droit d'interpellation est aujourd'hui relativement anecdotique dans le fonctionnement de la démocratie. Ils demandent qu'il soit complété par un **fonds d'interpellation citoyenne** permettant de financer et donc de favoriser les initiatives en matière de démocratie directe.

MESURE 39

RENFORCER LE CONTRÔLE DES POLITIQUES ET DE L'ARGENT PUBLICS PAR DES AUDITS CITOYENS, NOTAMMENT DANS LES EHPAD

Depuis 2017, l'AATF propose de renforcer la transparence de l'action publique et les voies de participation citoyenne grâce à des audits citoyens. Ces audits pourraient être menés pour des panels d'usagers tirés au sort accompagnés par des professionnels du contrôle de l'action publique. Les panelistes seraient dans un premier temps formés aux enjeux de la politique publique concernée et aux règles de la gestion publique. Ils seraient accompagnés dans un second temps sur des méthodologies d'évaluation. Ils présenteraient leurs conclusions et préconisations devant l'assemblée de la collectivité. Ces audits pourraient être déclenchés à la demande d'un nombre significatif de citoyens. En se référant à des enjeux d'actualité, on pourrait par exemple envisager que ces auditeurs citoyens procèdent à des investigations dans les Ehpad.

MESURE 40

FAVORISER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE EN AUTORISANT LE VOTE PAR CORRESPONDANCE ET EN EXPÉRIMENTANT LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Les administrateurs territoriaux ne se résignent pas à la progression de l'abstention. En charge, aux côtés des élus locaux, de l'organisation matérielle des scrutins, ils pensent qu'il est aujourd'hui temps d'expérimenter des outils nouveaux au service de l'exercice démocratique. Le vote par correspondance et le vote électronique, massivement utilisés pour les élections professionnelles, font partie des outils disponibles. Les administrateurs territoriaux proposent qu'ils puissent être testés à grande échelle au cours du prochain quinquennat.

SONDAGE IPSOS

EXCLUSIF POUR L'AATF

Les fonctionnaires territoriaux comme les Français plébiscitent un nouveau souffle démocratique: ils souhaitent faciliter l'exercice du vote mais également favoriser plus largement l'expression de leurs voix. 84 % des Français et 89 % des fonctionnaires territoriaux sont ainsi favorables au suffrage universel direct à l'échelle intercommunale. Les votes par correspondance et électroniques rencontrent également un soutien majoritaire, à respectivement 71 % et 72 %. Enfin, ils plébiscitent ensemble la mise en place d'audits citoyens, à 86 %.



EN SYNTHÈSE, QUELQUES PROPOSITIONS DE L'AATF ET LE REGARD DES FRANÇAIS

**L'OBLIGATION DE PRIMO
INSTALLATION DES MÉDECINS
DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX**
approuvée par 91% des Français

L'IMPÔT LOCAL « AMAZON »
approuvé par 77% des Français

L'ERASMUS DES FONCTIONNAIRES

L'IMPÔT UNIVERSEL LOCAL

**LES AUDITEURS CITOYENS
POUR CONTRÔLER L'ARGENT PUBLIC,
LES POLITIQUES PUBLIQUES
ET NOTAMMENT LES EHPAD**
approuvés par 86% des Français

**L'INTERDICTION DES SERVICES
PUBLICS 100 %, DÉMATÉRIALISÉS**
approuvée par 84% des Français

**LE SERVICE PUBLIC À DOMICILE
POUR LES FRANÇAIS LES PLUS ISOLÉS**

**LE REFERENDUM
D'INITIATIVE POPULAIRE**

LE LIVRET D'ÉPARGNE TERRITORIAL
approuvé par 78% des Français

**LE TEMPS DE TRAVAIL
CALCULÉ TOUT AU LONG DE LA VIE**
approuvé par 80% des Français

**L'INTÉGRATION DE L'OBJECTIF
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LE STATUT DES FONCTIONNAIRES**

**LE RÔLE ACCRU DES ACTEURS LOCAUX
DANS LA GOUVERNANCE DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**LA DÉCONCENTRALISATION :
LE NOUVEAU CASTING
DE L'ACTION PUBLIQUE**

**L'AUTORISATION DU VOTE
PAR CORRESPONDANCE,
L'EXPÉRIMENTATION
DU VOTE ÉLECTRONIQUE**
approuvé par 71 et 72% des Français



LE SERVICE PUBLIC LOCAL VU PAR LES FRANÇAIS ET LES AGENTS TERRITORIAUX

5ème édition – Février 2022

Contacts Ipsos (France)

Stéphane Zumsteeg
Stephane.zumsteeg@ipsos.com

Salomé Quétier-Parent
salome.quetierparent@ipsos.com



ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX

GAME CHANGERS



FICHE TECHNIQUE



ÉCHANTILLONS



Grand public

1 000 Français constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus



Fonctionnaires territoriaux

500 fonctionnaires territoriaux



DATES DE TERRAIN



Interviews réalisés **en ligne**
du 11 au 17 février 2022



Interviews réalisés **en ligne**
du 11 au 17 février 2022



METHODOLOGIE



Échantillon représentatif de la population française interrogé par Internet. **Méthode des quotas** : sexe, âge, profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence



Échantillon représentatif des fonctionnaires territoriaux interrogé par Internet. **Méthode des quotas** : sexe, âge, et catégorie d'appartenance

Note de lecture : tous les résultats sont exprimés en pourcentage (%)



Ce rapport a été élaboré dans le respect de la norme internationale ISO 20252 « Etudes de marché, études sociales et d'opinion ». Ce rapport a été relu par Stéphane Zumsteeg, Directeur adjoint de Département (Public Affairs).

2 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



“ Nous allons parler du service public local, c’est-à-dire l’ensemble des services publics gérés par les collectivités locales : mairie, structures intercommunales (agglomérations, métropoles, communautés de communes...), départements et régions.

Ces services publics locaux concernent, par exemple, des domaines tels que l’état civil, les cantines scolaires, les centres de loisirs, le ramassage scolaire, la construction et l’entretien des écoles, collèges et lycées, le développement touristique, la culture, les bibliothèques, le sport, le ramassage des ordures ménagères, la voirie, les espaces verts, les pompiers, la formation des demandeurs d’emploi, la formation des infirmières, l’aide sociale en faveur des personnes âgées, handicapées ou bénéficiaires du RSA.

”



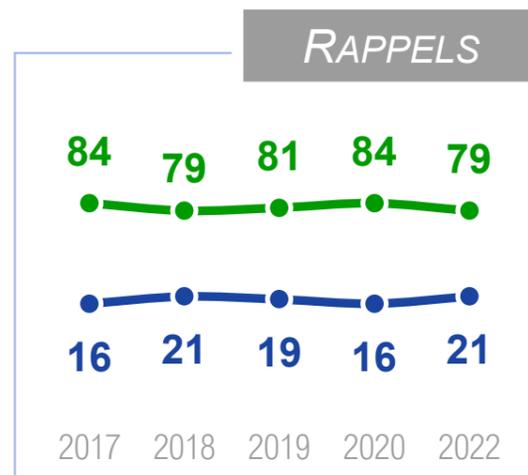
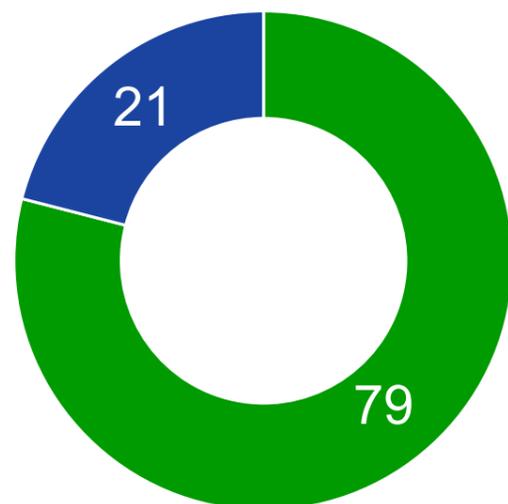
PARTIE 1

LE SERVICE PUBLIC LOCAL

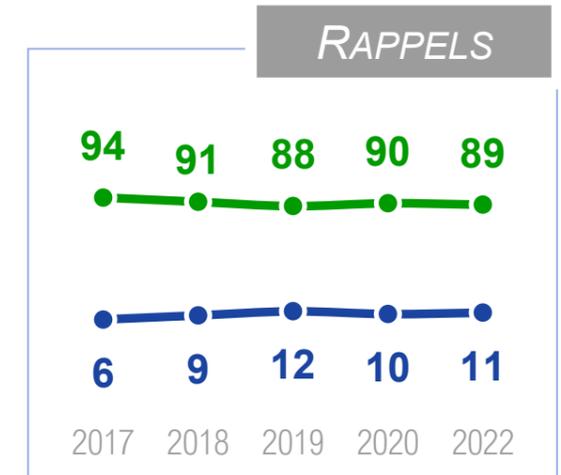
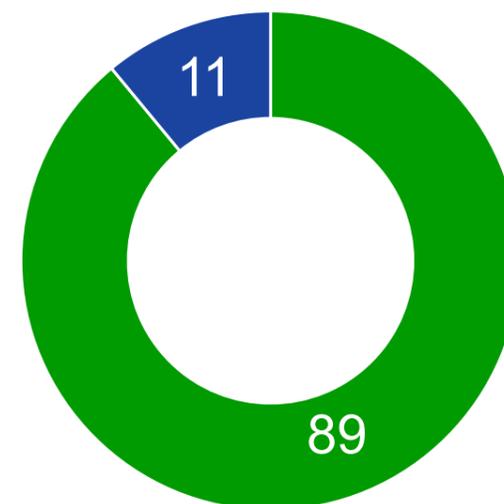


La confiance accordée aux collectivités locales pour organiser les services publics de proximité reste largement supérieure à celle accordée à l'Etat, malgré un léger recul comparé au début de la crise sanitaire

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



PLUTÔT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

PLUTÔT À L'ÉTAT

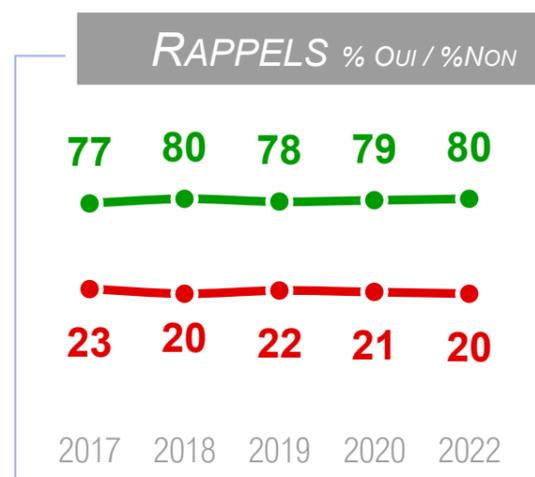
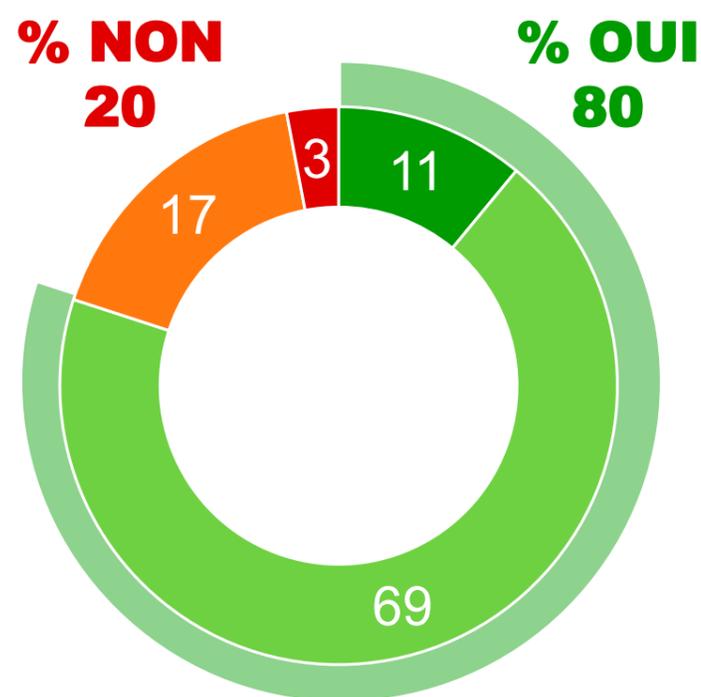
Question : De manière générale, à qui faites-vous le plus confiance pour organiser les services publics là où vous habitez ? (Base : Ensemble)

5 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

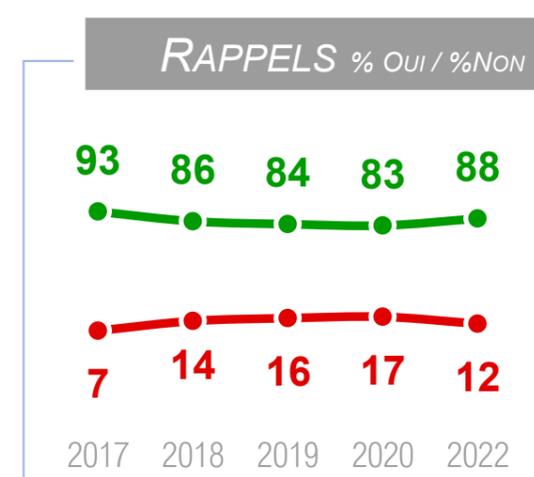
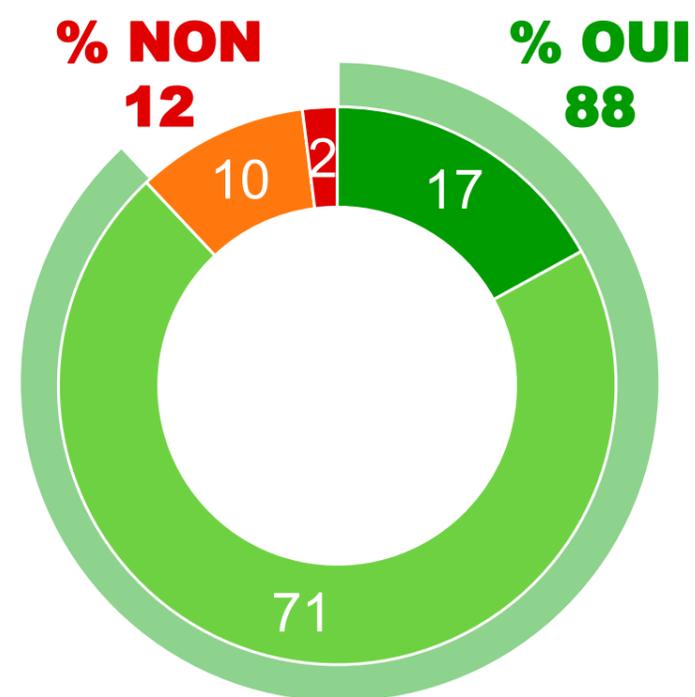


Fonctionnaires territoriaux comme administrés restent satisfaits des prestations fournies par les collectivités locales, un indicateur stable depuis la création du baromètre

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



OUI, TOUT À FAIT

OUI, PLUTÔT

NON, PLUTÔT PAS

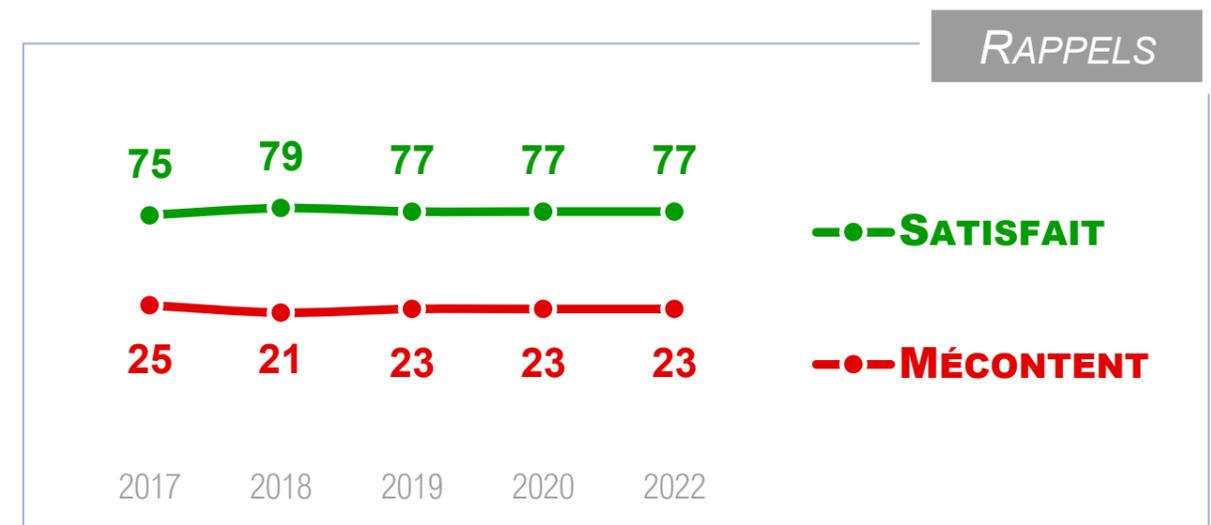
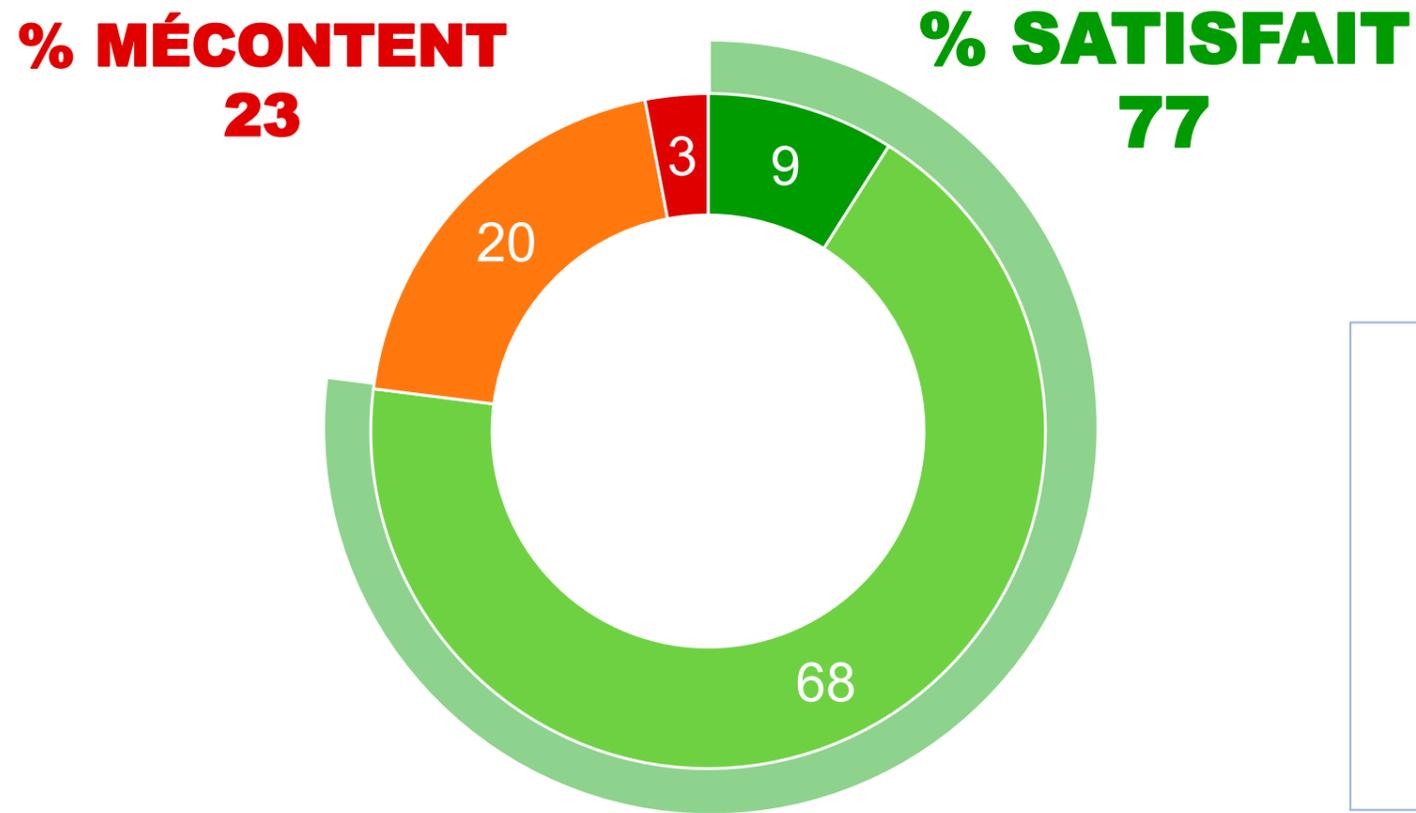
NON, PAS DU TOUT

Question : Toujours de manière générale, considérez-vous que les collectivités locales fournissent des prestations et services de qualité à leurs administrés ?
(Base : Ensemble)

6 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



Dans le détail, les Français sont toujours « plutôt » satisfaits en tant qu'usagers



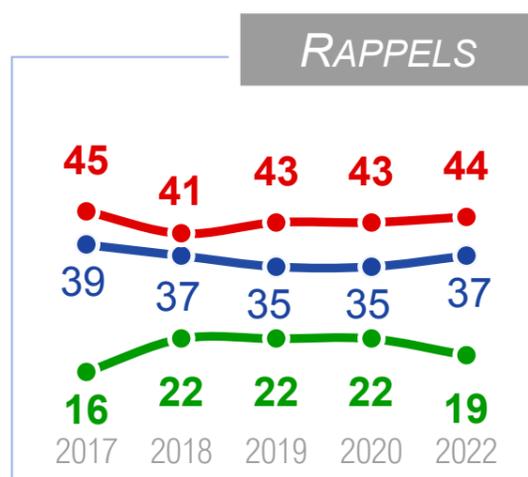
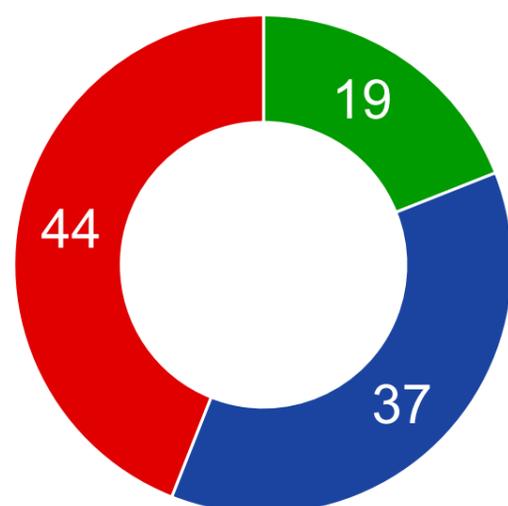
Question : Personnellement, en tant qu'usager de ces services publics locaux, diriez-vous que vous êtes satisfait ou mécontent de la qualité des prestations et services dont vous pouvez bénéficier ? (Base : Ensemble)

7 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

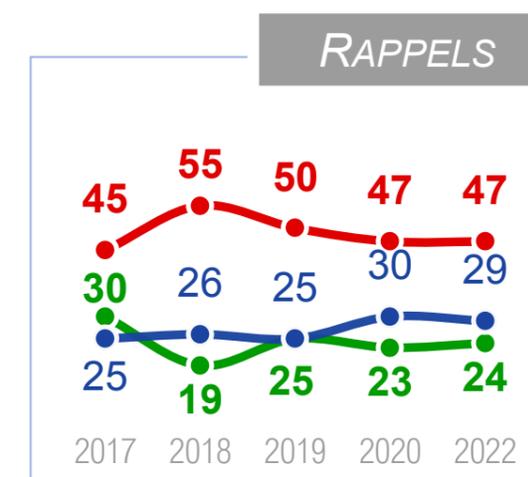
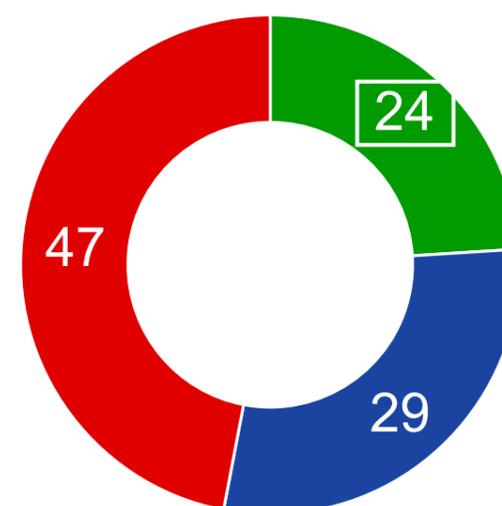


D'ailleurs, si près de la moitié des Français et fonctionnaires territoriaux a le sentiment que la qualité des prestations et services se détériore, la majorité ne partage pas cette impression

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



S'AMÉLIORE

RESTE AU MÊME NIVEAU

SE DÉTÉRIORE

Question : Et par rapport à il y a quelques années, avez-vous l'impression que la qualité de ces prestations et services ? (Base : Ensemble)

8 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

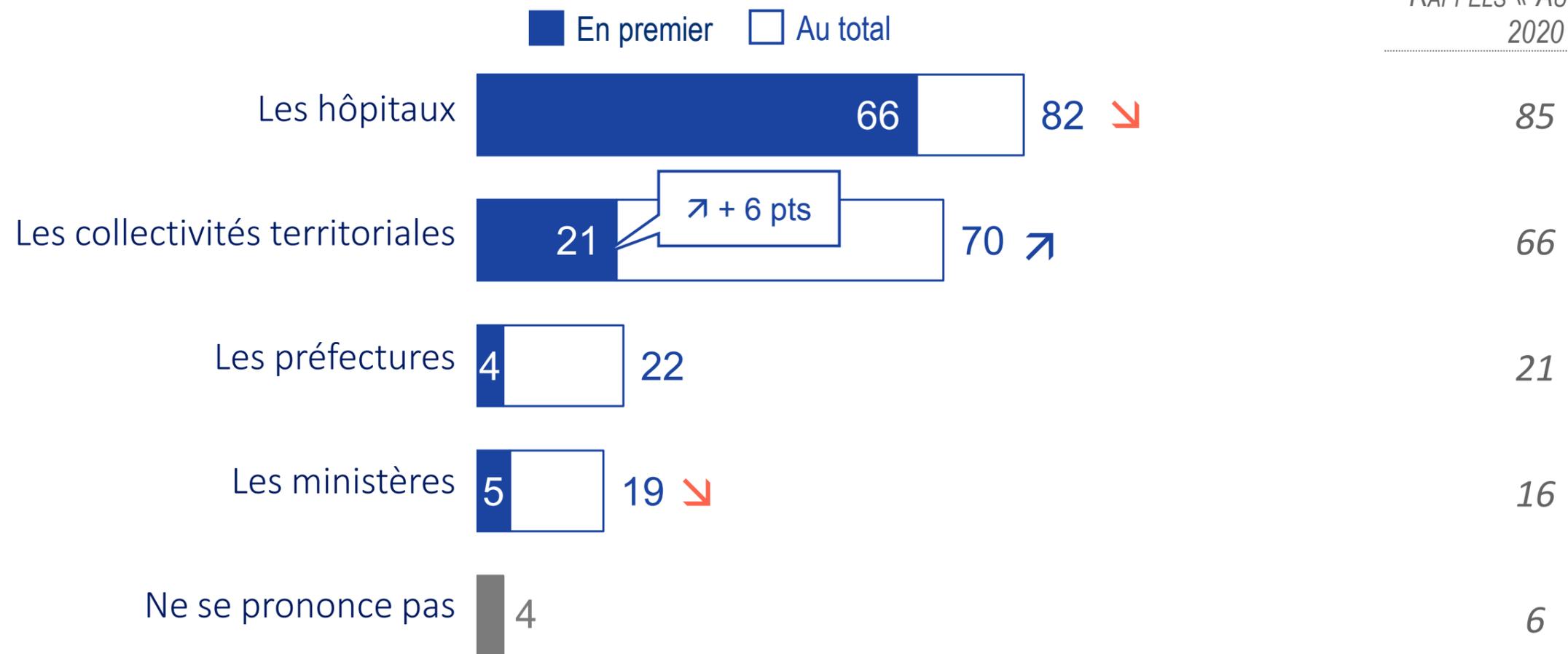


... Et plus spécifiquement, l'efficacité des collectivités territoriales dans le cadre de la crise sanitaire continue d'être saluée par une large majorité des Français



Grand public

RAPPELS « AU TOTAL »
2020



Question : Depuis le début de la crise sanitaire il y a deux ans*, les acteurs publics ont dû se réorganiser et modifier leur manière d'agir. De manière générale, selon vous quels services publics parmi les suivants ont été les plus efficaces pour faire face à la crise et répondre aux besoins des habitants ?

En premier ? Et ensuite ? (Base : Ensemble)

Total supérieur à 100% car deux réponses possibles

*En 2021 l'expression utilisée était « Au plus fort de la crise sanitaire »



QUELS DOMAINES PRIVILÉGIÉ ?

© Ipsos



Les postes sur lesquels il faudrait augmenter les dépenses des collectivités locales



Grand public

% « Augmenter »
(TOP 3)



77%

La santé



73%

Le fonctionnement
des EPHAD



59%

Les pompiers



Fonctionnaires territoriaux

% « Augmenter »
(TOP 3)



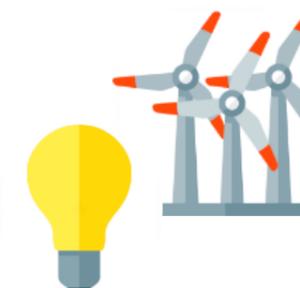
69%

La santé



69%

Le fonctionnement
des EPHAD



65%

Les dispositifs
d'économie d'énergie
et de transition
écologique

Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

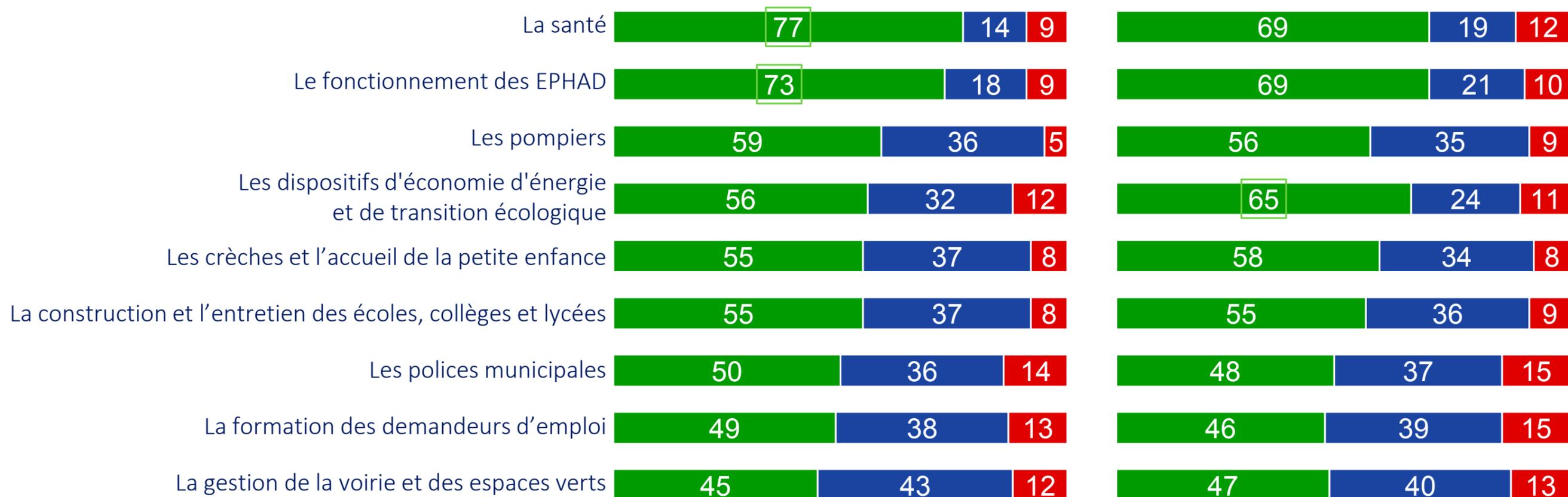
11 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine - 1/2

 Grand public

 Fonctionnaires territoriaux



AUGMENTER

NE PAS CHANGER

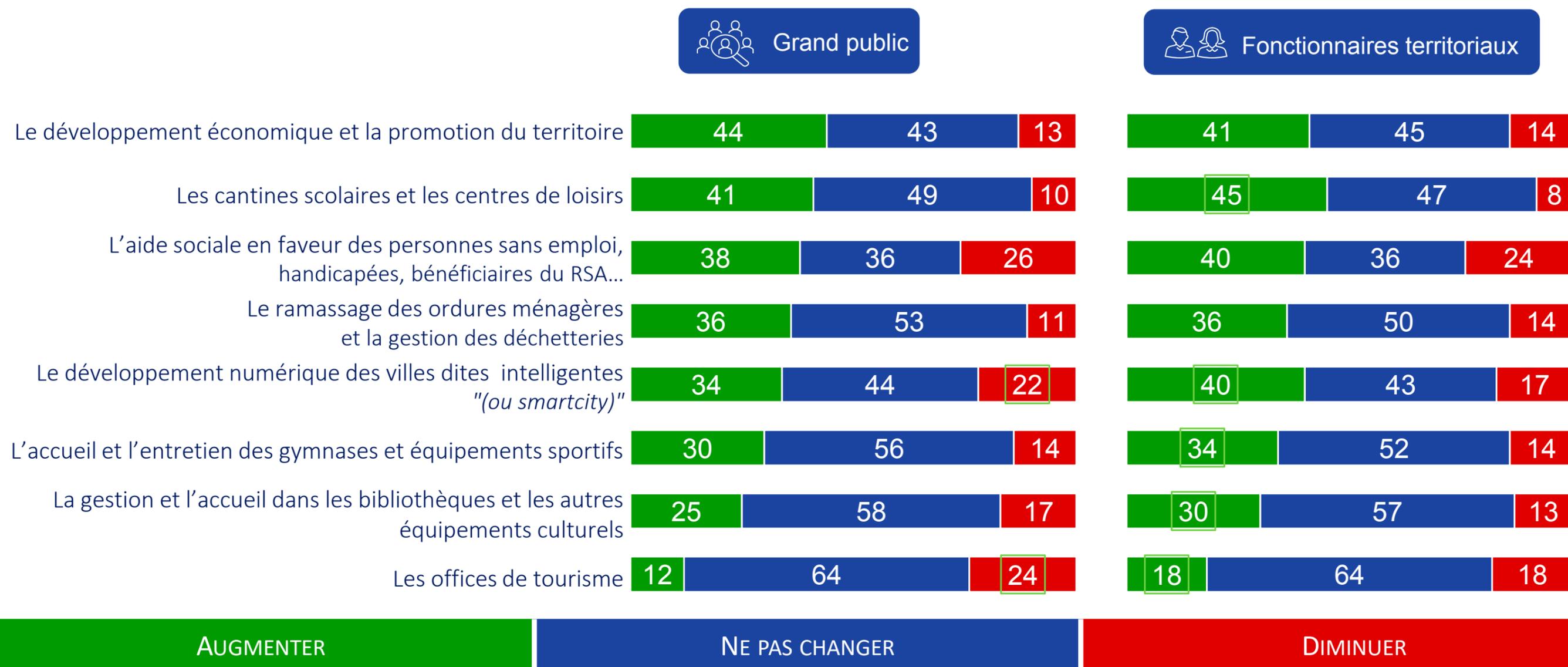
DIMINUER

Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

12 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine - 2/2



Question : Pour les années qui viennent, faut-il selon vous augmenter, diminuer ou ne pas changer les dépenses des collectivités locales dans chacun des domaines suivants ? (Base : Ensemble)

13 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



L'opinion sur l'évolution des dépenses des collectivités dans chaque domaine – Evolutions

RAPPELS 2017 - 2020



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

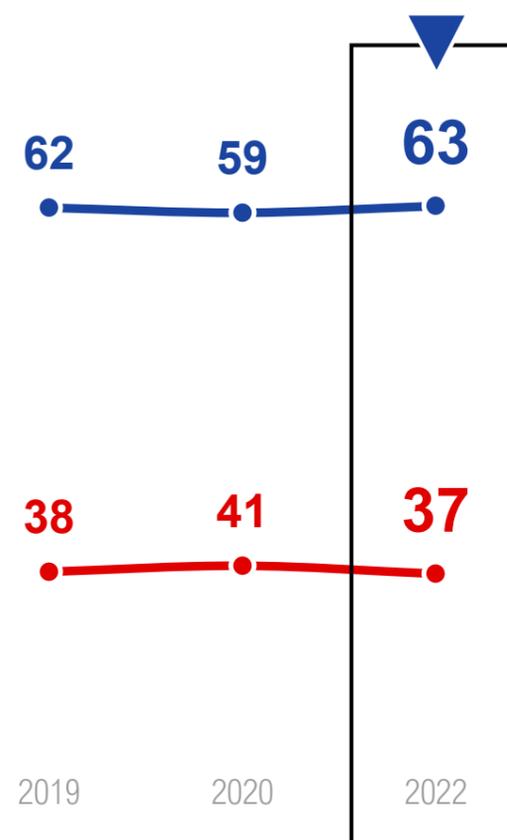
	Grand public					Fonctionnaires territoriaux					
	% « AUGMENTER »	2022	2020	2019	2018	2017	2022	2020	2019	2018	2017
La santé	77	76	-	-	-	-	69	66	-	-	-
Le fonctionnement des EPHAD*	73	-	-	-	-	-	69	-	-	-	-
Les pompiers	59 ↘	65	58	50	44	56 ↘	61	63	51	51	
Les dispositifs d'économie d'énergie et de transition écologique	56	56	58	-	-	-	65	65	58	-	-
Les crèches et l'accueil de la petite enfance	55 ↗	50	52	46	53	58	60	63	56	53	
La construction et l'entretien des écoles, collèges et lycées	55	52	49	43	42	55 ↗	47	53	47	46	
Les polices municipales	50	52	42	38	40	48 ↘	53	50	45	45	
La formation des demandeurs d'emploi	49	51	44	46	46	46	46	42	47	43	
La gestion de la voirie et des espaces verts	45	45	39	38	29	47	47	40	38	30	
Le développement économique et la promotion du territoire	44	41	34	28	30	41	42	39	32	36	
Les cantines scolaires et les centres de loisirs	41 ↗	37	34	33	31	45	43	42	39	31	
L'aide sociale en faveur des personnes sans emploi, handicapées, bénéficiaires du RSA**...	38 ↘	45	44	43	43	40	42	44	41	34	
Le ramassage des ordures ménagères et la gestion des déchetteries	36	36	29	27	22	36	39	41	31	22	
Le développement numérique des villes dites « intelligentes » (ou smartcity)	34 ↗	30	30	-	-	40 ↗	36	34	-	-	
L'accueil et l'entretien des gymnases et équipements sportifs	30	28	25	21	19	34	32	31	26	23	
La gestion et l'accueil dans les bibliothèques et les autres équipements culturels	25	24	21	20	16	30	33	27	25	20	
Les offices de tourisme	12	12	12	11	9	18	15	17	12	8	

La volonté de conserver un financement des collectivités locales par l'impôt plutôt que par une facturation aux usagers reste très majoritaire ; elle est même progression, en particulier chez les fonctionnaires territoriaux

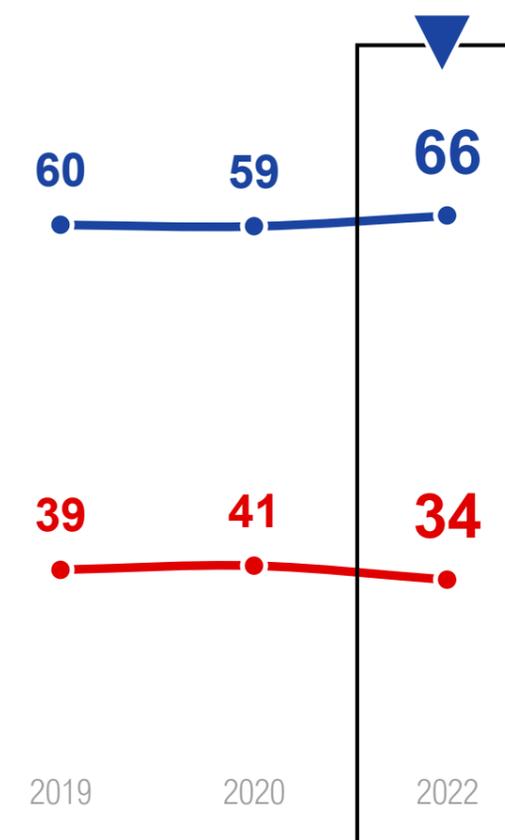
Le financement par l'impôt doit demeurer majoritaire parce que le service public est une forme de solidarité nationale

Le financement du service public doit majoritairement être **financé par une facturation aux usagers** parce que chacun doit payer le prix des services auxquels il a recours

 Grand public



 Fonctionnaires territoriaux



Question : De manière générale, pour financer l'action des collectivités locales, diriez-vous plutôt que... (Base : Ensemble)

(Ne se prononce pas) : -
Rappel 2019 : 1%

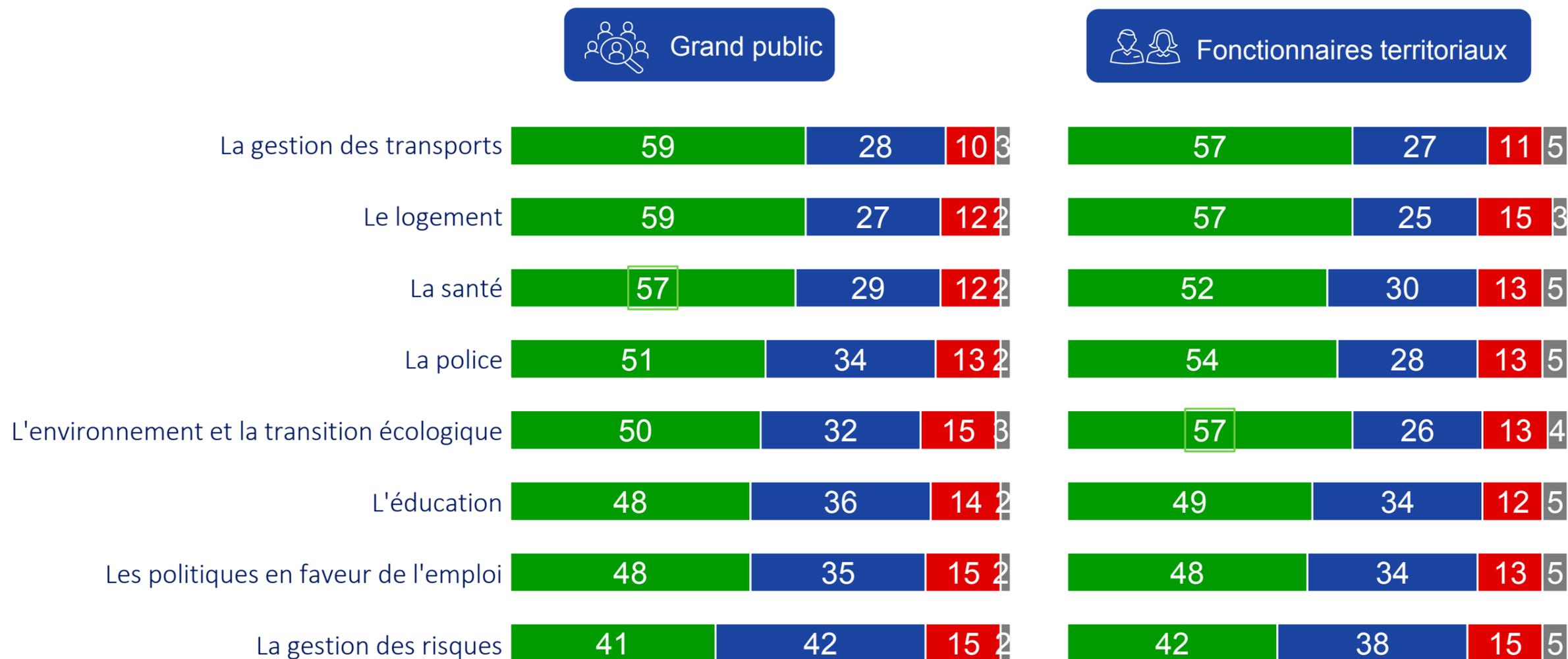


COMMENT REFORMER LES POLITIQUES PUBLIQUES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

© Ipsos



Les domaines dans lesquels les collectivités locales devraient bénéficier de responsabilités plus importantes



PLUS DE RESPONSABILITÉS

NI PLUS NI MOINS DE RESPONSABILITÉS

MOINS DE RESPONSABILITÉS

NE SE PRONONCE PAS

Question : Le gouvernement propose une nouvelle loi de décentralisation. A l'avenir, faut-il selon vous confier plus, moins ou ni plus ni moins de responsabilités aux collectivités locales dans les domaines suivants ? (Base : Ensemble)

17 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



Les domaines dans lesquels les collectivités locales devraient bénéficier de responsabilités plus importantes - Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2019 - 2020

	% « PLUS »	2022	2020	2019	2022	2020	2019
La gestion des transports		59	60	55	57	56	47
Le logement		59	57	55	57	57	53
La santé		57	54	41	52 ↗	43	40
La police		51	54	-	54 ↗	49	-
L'environnement et la transition écologique		50	53	51	57	57	51
L'éducation		48	50	41	49 ↗	43	44
Les politiques en faveur de l'emploi		48	50	43	48 ↗	42	38
La gestion des risques		41	44	-	42	44	-

Question : Le gouvernement propose* une nouvelle loi de décentralisation. A l'avenir, faut-il selon vous confier plus, moins ou ni plus ni moins de responsabilités aux collectivités locales dans les domaines suivants ? (Base : Ensemble)

18 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

*Avant 2022; le terme employé était « envisage »



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux en matière de politique publique et pour les collectivités locales

 Grand public

**% « D'accord »
(TOP 3)**



91%

Il faudrait organiser (...) l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale



88%

Les villes, les départements et les régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations décidées à l'échelle nationale



86%

Il faudrait renforcer le contrôle des politiques publiques par des audits citoyens

 Fonctionnaires territoriaux

**% « D'accord »
(TOP 3)**



91%

Il faudrait organiser (...) l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale



89%

Les villes, les départements et les régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations décidées à l'échelle nationale



88%

Il faudrait maintenir un accueil humain pour tous les services publics et donc interdire le 100% dématérialisé.

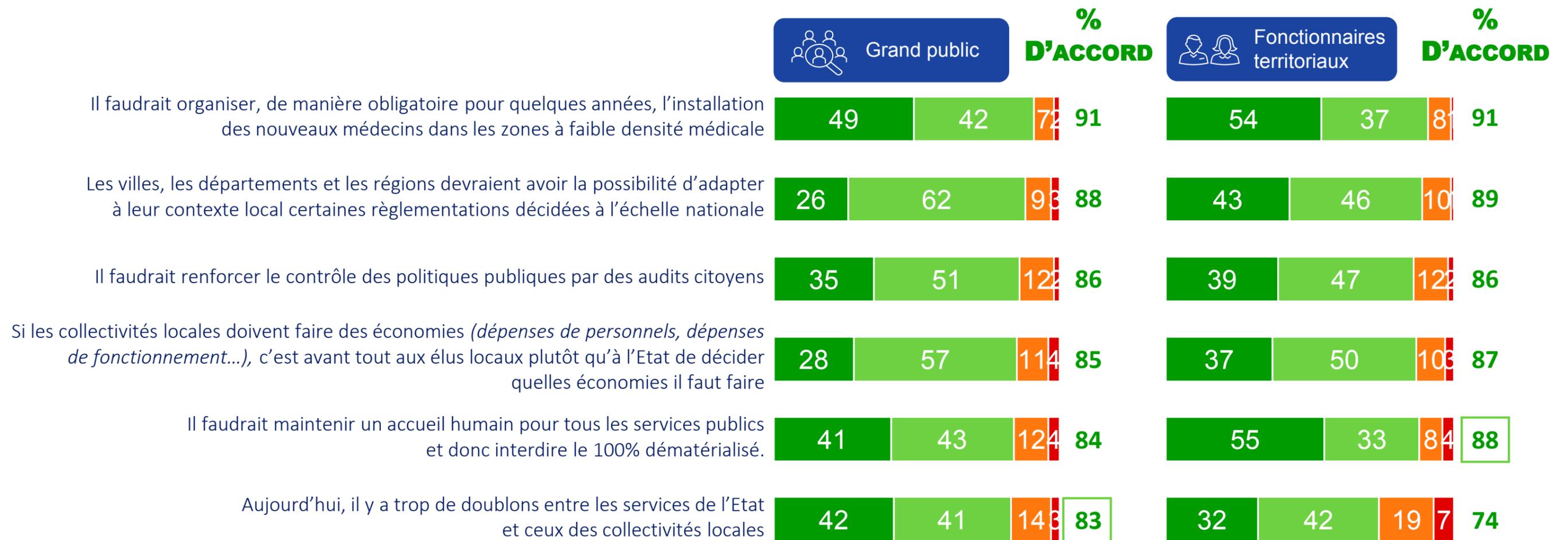
Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

19 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

1/2



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

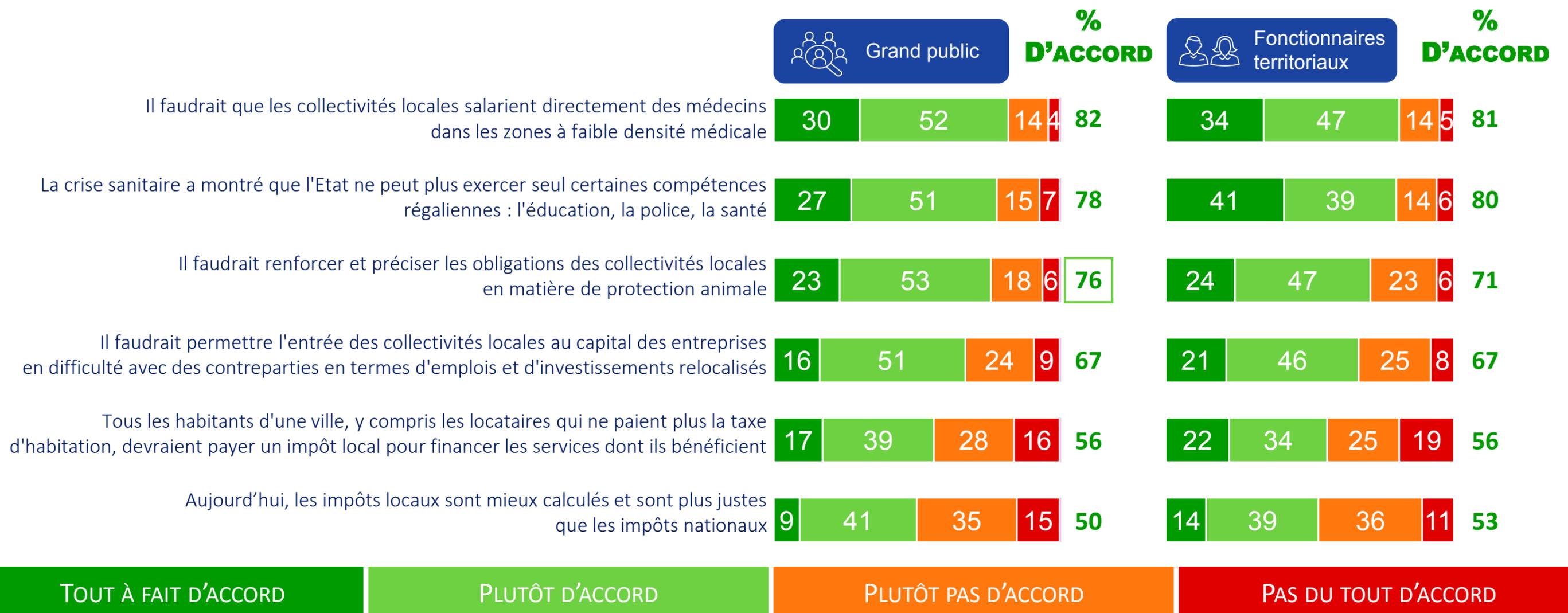
Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

20 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

2/2



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

Les transformations attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux

Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2017 - 2020

% « D'ACCORD »	2022	2020	2019	2018	2017	2022	2020	2019	2018	2017
Il faudrait organiser, de manière obligatoire pour quelques années, l'installation des nouveaux médecins dans les zones à faible densité médicale	91	91	88	90	90	91	91	92	95	95
Les villes, les départements et les régions devraient avoir la possibilité d'adapter à leur contexte local certaines réglementations décidées à l'échelle nationale	88	89	86	88	84	89	90	83	87	84
Il faudrait renforcer le contrôle des politiques publiques par des audits citoyens	86	86	87	88	92	86	87	83	87	85
Si les collectivités locales doivent faire des économies (<i>dépenses de personnels, dépenses de fonctionnement...</i>), c'est avant tout aux élus locaux plutôt qu'à l'Etat de décider quelles économies il faut faire	85	83	81	82	86	87	84	86	88	85
Il faudrait maintenir un accueil humain pour tous les services publics et donc interdire le 100% dématérialisé*	84	-	-	-	-	88	-	-	-	-
Aujourd'hui, il y a trop de doublons entre les services de l'Etat et ceux des collectivités locales	83	85	81	81	85	74	72	73	74	73
Il faudrait que les collectivités locales salarient directement des médecins dans les zones à faible densité médicale*	82	-	-	-	-	81	-	-	-	-
La crise sanitaire a montré que l'Etat ne peut plus exercer seul certaines compétences régaliennes : l'éducation, la police, la santé	78 ↘	84	-	-	-	80	80	-	-	-
Il faudrait renforcer et préciser les obligations des collectivités locales en matière de protection animale*	76	-	-	-	-	71	-	-	-	-
Il faudrait permettre l'entrée des collectivités locales au capital des entreprises en difficulté avec des contreparties en termes d'emplois et d'investissements relocalisés*	67	-	-	-	-	67	-	-	-	-
Tous les habitants d'une ville, y compris les locataires qui ne paient plus la taxe d'habitation, devraient payer un impôt local pour financer les services dont ils bénéficient*	56	-	-	-	-	56	-	-	-	-
Aujourd'hui, les impôts locaux sont mieux calculés et sont plus justes que les impôts nationaux	50	51	42	40	34	53 ↗	46	43	44	43

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Ensemble)

22 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

*Nouveaux items

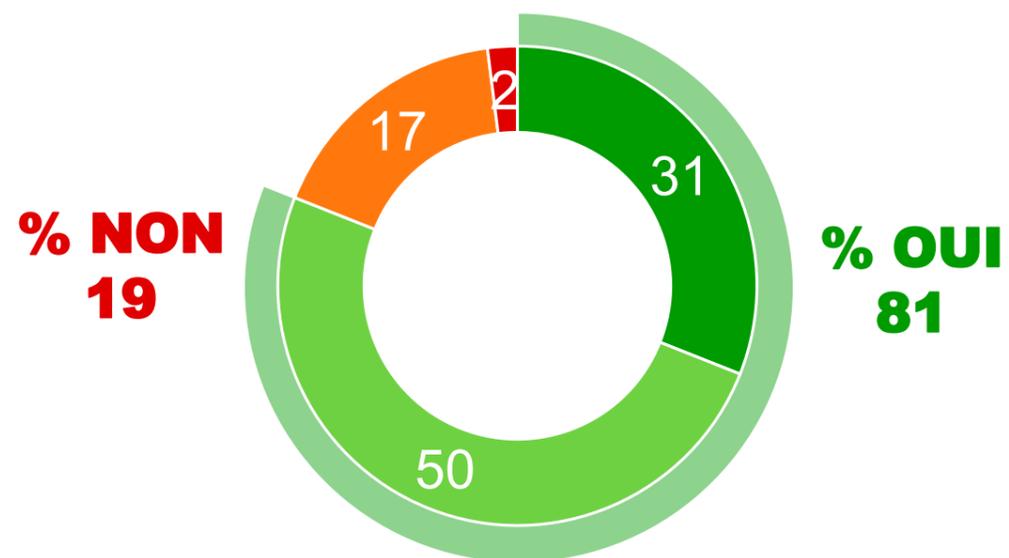


Les transformations attendues par les fonctionnaires territoriaux en matière de formation et de recrutement dans la fonction publique

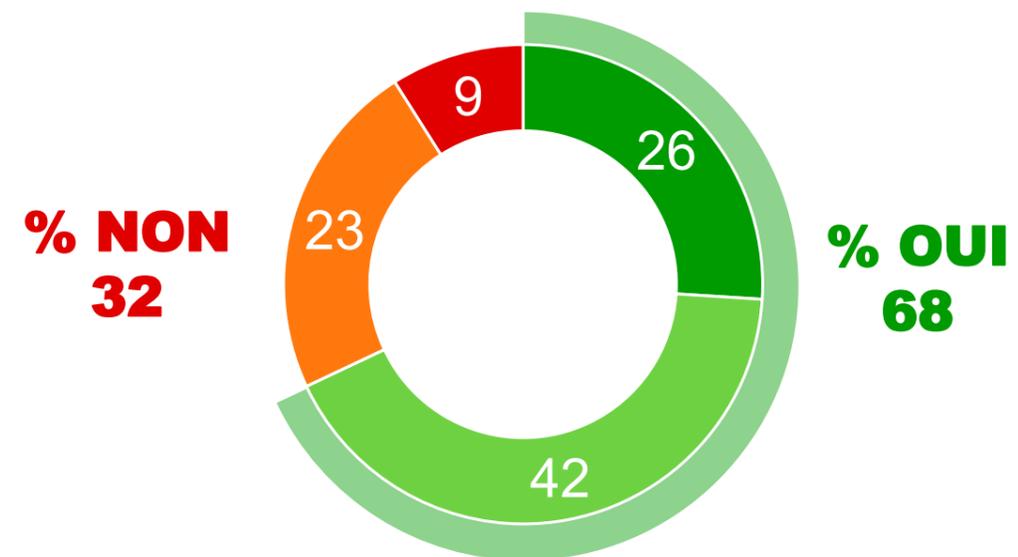


Fonctionnaires territoriaux

Organiser des campagnes de valorisation et de promotion de la fonction publique (par exemple auprès des lycéens dans leur parcours d'orientation) est nécessaire pour renforcer son attractivité



Il faudrait instaurer dans la formation initiale ou continue des fonctionnaires un dispositif d'échange européen (de type Erasmus des fonctions publiques) pour améliorer l'ouverture générale des fonctionnaires vers l'international et l'Europe et favoriser les coopérations transfrontalières



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend parfois au sujet des politiques publiques et des collectivités locales. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes : (Base : Fonctionnaires territoriaux)

23 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



Les réformes gouvernementales attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux pour le futur quinquennat

 Grand public

% « Favorable »
(TOP 3)



84%

Mettre en place le suffrage universel direct pour élire les représentants à l'échelle intercommunale



80%

Calculer le temps de travail de façon différente selon les différentes étapes de la vie [...]



79%

Intégrer au statut des fonctionnaires l'obligation de prise en compte des objectifs de développement durable dans leurs actions quotidiennes

 Fonctionnaires territoriaux

% « Favorable »
(TOP 3)



89%

Mettre en place le suffrage universel direct pour élire les représentants à l'échelle intercommunale



83%

Calculer le temps de travail de façon différente selon les différentes étapes de la vie [...]



82%

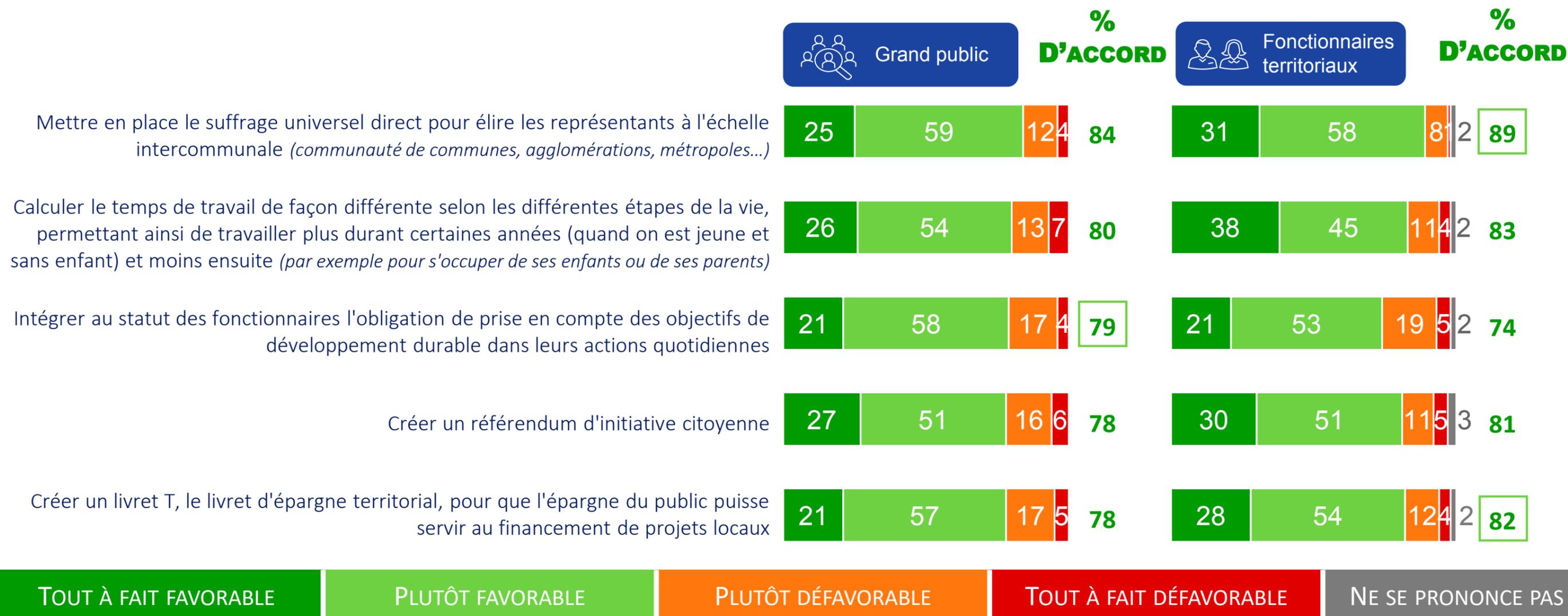
Taxer plus lourdement les surfaces d'entrepôt et de stockage des entreprises de vente en ligne

Question : Voici une série de propositions que pourrait mettre en œuvre le gouvernement d'un futur président de la République / d'un futur quinquennat. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes : (Base : Ensemble)

24 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



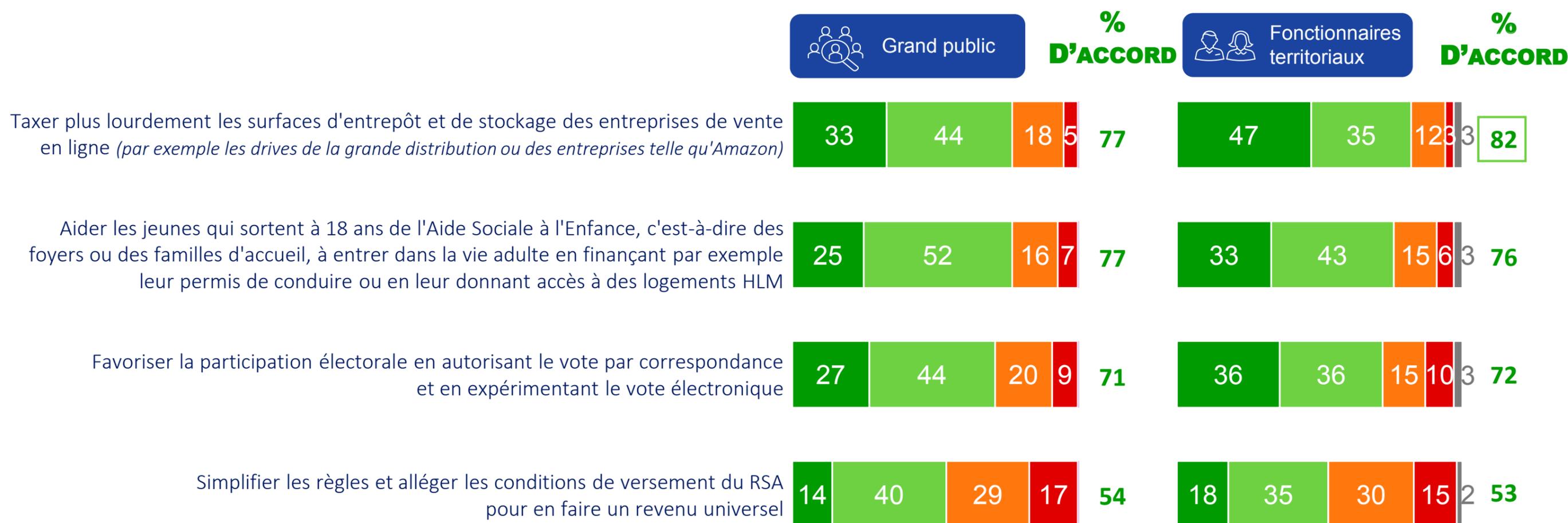
Les réformes gouvernementales attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux pour le futur quinquennat – 1/2



Question : Voici une série de propositions que pourrait mettre en œuvre le gouvernement d'un futur président de la République / d'un futur quinquennat. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes : (Base : Ensemble)



Les réformes gouvernementales attendues par le grand public et les fonctionnaires territoriaux pour le futur quinquennat – 2/2



TOUT À FAIT FAVORABLE

PLUTÔT FAVORABLE

PLUTÔT DÉFAVORABLE

TOUT À FAIT DÉFAVORABLE

NE SE PRONONCE PAS

Question : Voici une série de propositions que pourrait mettre en œuvre le gouvernement d'un futur président de la République / d'un futur quinquennat. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous y êtes : (Base : Ensemble)



PARTIE 2

LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



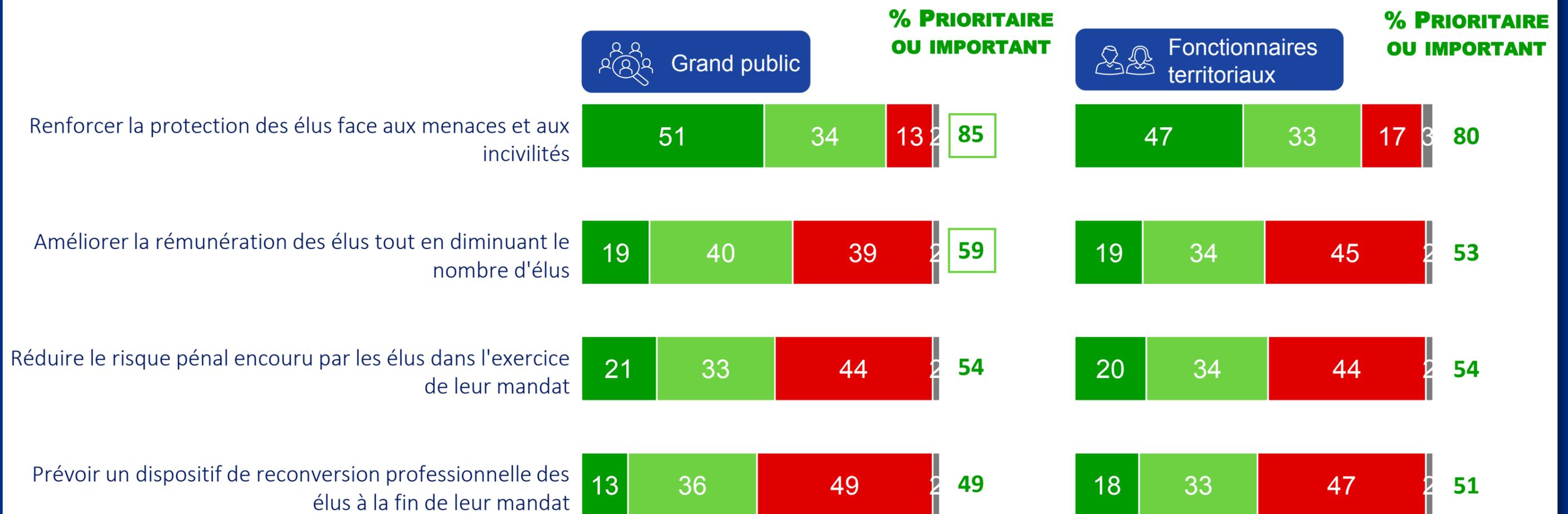
“

*Les collectivités locales sont dirigées par des élus,
et gérées au quotidien par des fonctionnaires territoriaux.*

*A l'occasion des dernières élections municipales, de nombreux maires
sortants ne se sont pas représentés. Pour faciliter les vocations, le
Gouvernement envisage d'améliorer le statut des élus.*

”

La protection des élus face aux menaces et aux incivilités reste perçue comme une mesure importante voire prioritaire pour améliorer leur statut



C'EST UNE MESURE PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE IMPORTANTE À METTRE EN ŒUVRE, MAIS PAS PRIORITAIRE

C'EST UNE MESURE SECONDAIRE

Question : Vous personnellement, à propos de chacune des mesures suivantes destinées à améliorer le statut des élus, pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure prioritaire, importante, ou secondaire ? (Base : Ensemble)

Les axes pour améliorer le statut des élus - Evolutions



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

RAPPELS 2019 - 2020

% « PRIORITAIRE OU IMPORTANT »	Grand public			Fonctionnaires territoriaux		
	2022	2020	2019	2022	2020	2019
Renforcer la protection des élus face aux menaces et aux incivilités	85 ↗	81	77	80	80	70
Améliorer la rémunération des élus tout en diminuant le nombre d'élus	59	57	56	53	50	55
Réduire le risque pénal encouru par les élus dans l'exercice de leur mandat	54 ↘	58	52	54	52	53
Prévoir un dispositif de reconversion professionnelle des élus à la fin de leur mandat	49	51	47	51	51	44

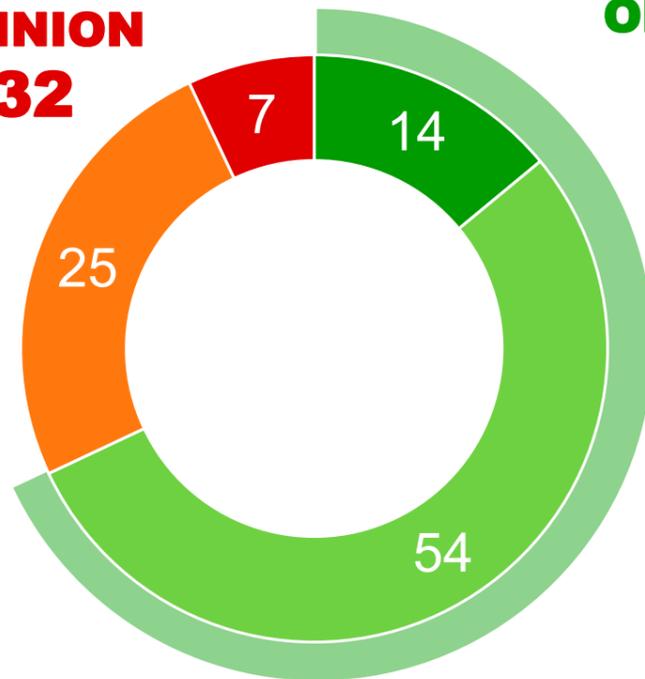
Question : Vous personnellement, à propos de chacune des mesures suivantes destinées à améliorer le statut des élus, pensez-vous qu'il s'agit d'une mesure prioritaire, importante, ou secondaire ? (Base : Ensemble)

les fonctionnaires territoriaux bénéficient toujours d'une bien meilleure image que les fonctionnaires d'Etat, même si cette dernière s'améliore

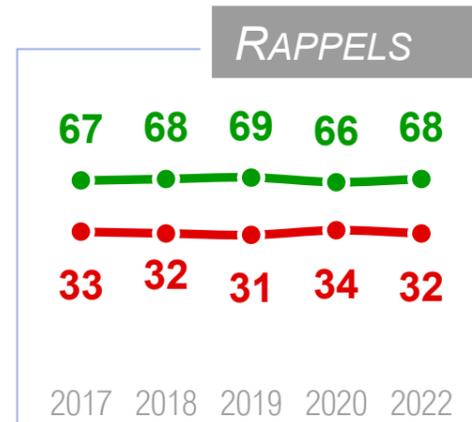


DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

% MAUVAISE OPINION
32

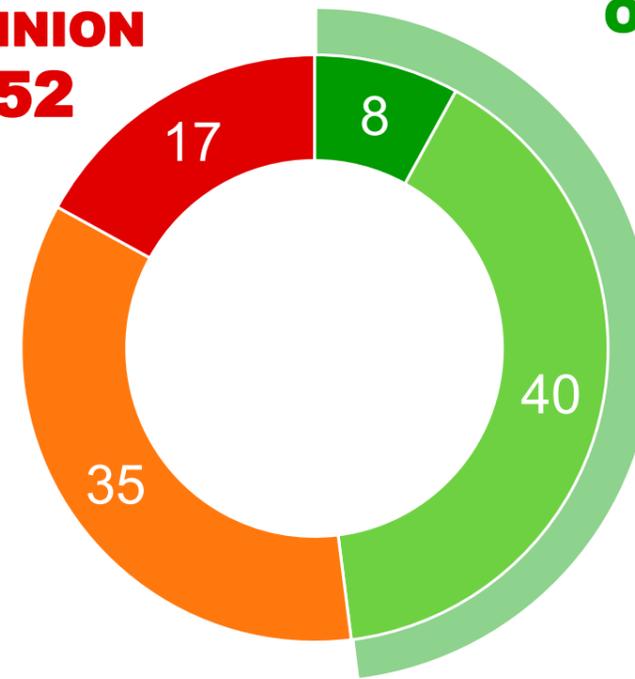


% BONNE OPINION
68

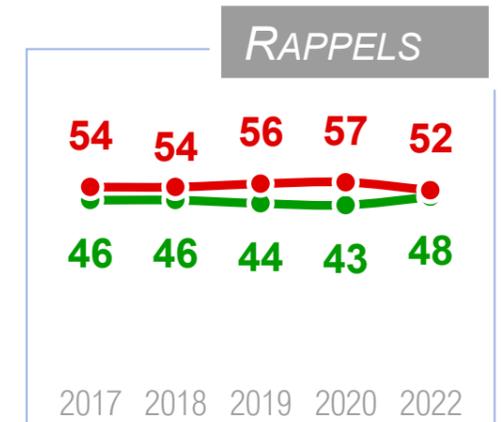


DES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT

% MAUVAISE OPINION
52



% BONNE OPINION
48



TRÈS BONNE

PLUTÔT BONNE

PLUTÔT MAUVAISE

TRÈS MAUVAISE

Question : Vous personnellement, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise opinion...? (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique

 Grand public

% « d'accord »



89%

... le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des règles et principes déontologiques [...]



86%

... la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain



86%

... la haute fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale), il faudrait l'ouvrir à des hommes et des femmes issus d'autres horizons

 Fonctionnaires territoriaux

% « d'accord »



91%

... le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des règles et principes déontologiques [...]



88%

... la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain



83%

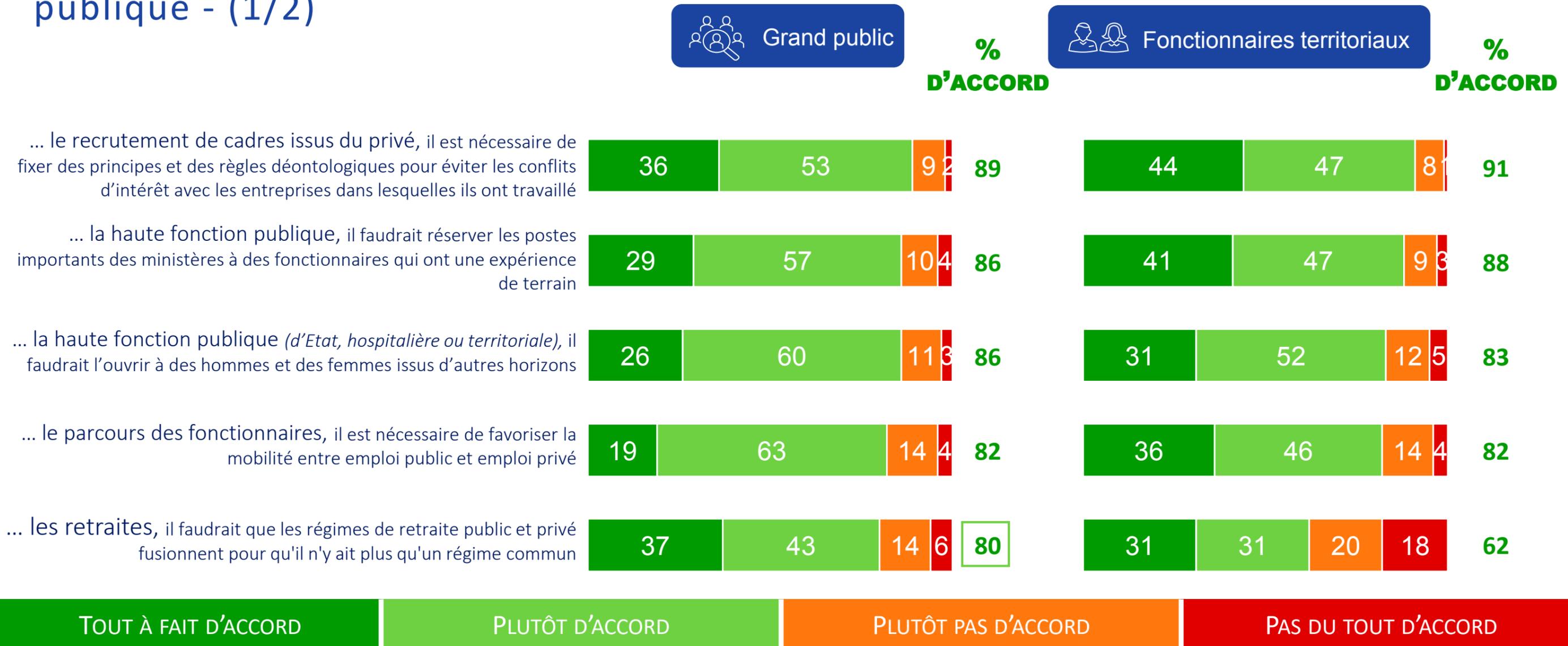
... la haute fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale), il faudrait l'ouvrir à des hommes et des femmes issus d'autres horizons

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : (Base : Ensemble)

32 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique - (1/2)



Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique (2/2)

 Grand public

%
D'ACCORD

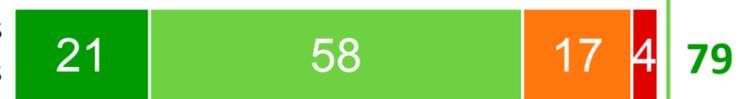
 Fonctionnaires territoriaux

%
D'ACCORD

... la gestion de situations particulières, il faudrait simplifier la procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle des fonctionnaires



... l'administration d'Etat, il faudrait transférer des agents des ministères à Paris dans la Préfectures dans les territoires



... le recrutement dans la fonction publique territoriale, il faudrait maintenir l'accès au mérite par les concours



... le recrutement de cadres issus du privé dans l'administration, il faudrait en limiter le nombre



... la carrière des fonctionnaires, il faudrait maintenir l'emploi à vie



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS DU TOUT D'ACCORD

Question : Voici une série d'opinions que l'on entend au sujet de la fonction publique territoriale. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes personnellement : Concernant... (Base : Ensemble)



L'avis du grand public et des fonctionnaires territoriaux sur l'évolution de la fonction publique -Evolutions

RAPPELS 2017 - 2020



Grand public



Fonctionnaires territoriaux

	Grand public					Fonctionnaires territoriaux				
% « D'ACCORD »	2022	2020	2019	2018	2017	2022	2020	2019	2018	2017
Concernant le recrutement de cadres issus du privé, il est nécessaire de fixer des principes et des règles déontologiques pour éviter les conflits d'intérêt avec les entreprises dans lesquelles ils ont travaillé	89	89	87	89	-	91	88	87	91	-
Concernant la haute fonction publique, il faudrait réserver les postes importants des ministères à des fonctionnaires qui ont une expérience de terrain	86	84	84	-	-	88	87	82	-	-
Concernant la haute fonction publique (d'Etat, hospitalière ou territoriale), il faudrait l'ouvrir à des hommes et des femmes issus d'autres horizons	86 ↗	81	82	82	83	83	81	79	80	79
Concernant le parcours des fonctionnaires, il est nécessaire de favoriser la mobilité entre emploi public et emploi privé	82	80	78	81	83	82	82	76	77	76
Concernant les retraites, il faudrait que les régimes de retraite public et privé fusionnent pour qu'il n'y ait plus qu'un régime commun*	80	-	-	-	-	62	-	-	-	-
Concernant la gestion de situations particulières, il faudrait simplifier la procédure de licenciement pour insuffisance professionnelle des fonctionnaires	80	78	77	79	77	74	75	69	75	66
Concernant l'administration d'Etat, il faudrait transférer des agents des ministères à Paris dans la Préfectures dans les territoires*	79	-	-	-	-	70	-	-	-	-
Concernant le recrutement dans la fonction publique territoriale, il faudrait maintenir l'accès au mérite par les concours	75	72	70	72	72	61 ↗	57	58	61	63
Concernant le recrutement de cadres issus du privé dans l'administration, il faudrait en limiter le nombre	59	60	58	65	-	72 ↗	62	71	73	-
Concernant la carrière des fonctionnaires, il faudrait maintenir l'emploi à vie	39 ↗	35	37	43	40	71 ↗	59	66	70	75

L'obligation de continuité du service public et le respect de la laïcité sont les deux principes auxquels les fonctionnaires territoriaux sont les plus attachés



Fonctionnaires territoriaux

■ En premier □ Au total



RAPPELS « AU TOTAL » 2017 - 2020

2022	2020	2019	2018	2017
45	58	47	60	60
39	-	-	-	-
31	44	44	47	42
30	38	39	35	41
30	34	41	37	35
19	21	23	19	20

Question : Ce statut est la contrepartie d'obligations et de devoirs. Parmi ceux qui suivent, existants ou éventuellement à créer**, pouvez-vous me dire ceux auxquels vous êtes personnellement le plus attaché ? (Base : Ensemble)

Total supérieur à 100% car deux réponses possibles



ANNEXES



NOS ENGAGEMENTS

Codes professionnels, certification qualité, conservation et protection des données

Ipsos est membre des organismes professionnels français et européens des études de Marché et d'Opinion suivants :

- **SYNTEC** (www.syntec-etudes.com), Syndicat professionnel des sociétés d'études de marché en France
- **ESOMAR** (www.esomar.org), **E**uropean **S**ociety for **O**pinion and **M**arket Research,

Ipsos France s'engage à appliquer **le code ICC/ESOMAR** des études de Marché et d'Opinion. Ce code définit les règles déontologiques des professionnels des études de marché et établit les mesures de protection dont bénéficient les personnes interrogées.

Ipsos France s'engage à respecter les lois applicables. Ipsos a désigné un Data Protection Officer et a mis place un plan de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679). Pour plus d'information sur notre politique en matière de protection des données personnelles : <https://www.ipsos.com/fr-fr/confidentialite-et-protection-des-donnees-personnelles>

38 – © Ipsos AATF - Le service public local vu par les français et les agents territoriaux – Février 2022

La durée de conservation des données personnelles des personnes interviewées dans le cadre d'une étude est, à moins d'un engagement contractuel spécifique :



- de 12 mois suivant la date de fin d'une étude Ad Hoc
- de 36 mois suivant la date de fin de chaque vague d'une étude récurrente

Ipsos France est certifiée **ISO 20252 : Market Research par AFNOR Certification**



- Ce document est élaboré dans le respect de ces codes et normes internationales. Les éléments techniques relatifs à l'étude sont présents dans le descriptif de la méthodologie ou dans la fiche technique du rapport d'étude.
- Cette étude a été réalisée dans le respect de ces codes et normes internationales



FIABILITÉ DES RÉSULTATS : ÉTUDES AUTO-ADMINISTRÉES ONLINE

La fiabilité globale d'une enquête est le résultat du contrôle de toutes les composantes d'erreurs, c'est pourquoi Ipsos impose des contrôles et des procédures strictes à toutes les phases d'une étude.

EN AMONT DU RECUEIL

- **Echantillon** : structure et représentativité
- **Questionnaire** : le questionnaire est rédigé en suivant une norme de rédaction comprenant 12 standards obligatoires. Il est relu et validé par un niveau senior puis envoyé au client pour validation finale. La programmation (ou script du questionnaire) est testée par au moins 2 personnes puis validée.

LORS DU RECUEIL

- **Échantillonnage** : Ipsos impose des règles d'exploitation très strictes de ses bases de tirages afin de maximiser le caractère aléatoire de la sélection de l'échantillon: tirage aléatoire, taux de sollicitation, taux de participation, abandon en cours, hors cible...

- **Suivi du terrain** : La collecte est suivie et contrôlée (lien exclusif ou contrôle de l'adresse IP, pénétration, durée d'interview, cohérence des réponses, suivi du comportement du panéliste, taux de participation, nombre de relances,...).

EN AVAL DU RECUEIL

- Les résultats sont analysés en respectant les méthodes d'analyses statistiques (intervalle de confiance versus taille d'échantillon, tests de significativité). Les premiers résultats sont systématiquement contrôlés versus les résultats bruts issus de la collecte. La cohérence des résultats est aussi contrôlée (notamment les résultats observés versus les sources de comparaison en notre possession).
- Dans le cas d'une pondération de l'échantillon (méthode de calage sur marges), celle-ci est contrôlée par les équipes de traitement (DP) puis validée par les équipes études.

FIABILITÉ DES RÉSULTATS (CIBLE GRAND PUBLIC)

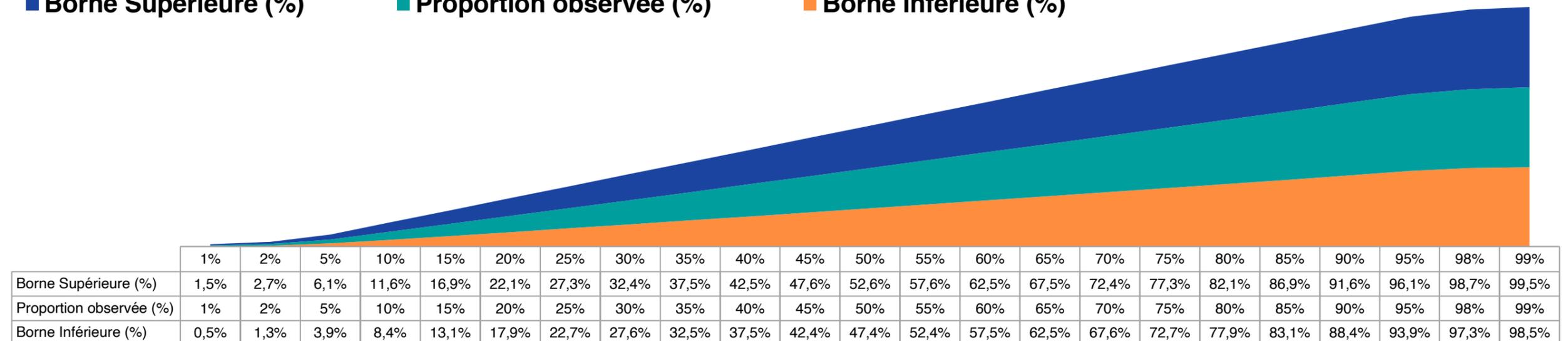
Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : [sélectionner entre] **90%**
Taille d'échantillon **1000**

Les proportions observées sont comprises entre :

■ Borne Supérieure (%) ■ Proportion observée (%) ■ Borne Inférieure (%)





FIABILITÉ DES RÉSULTATS (CIBLE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX)

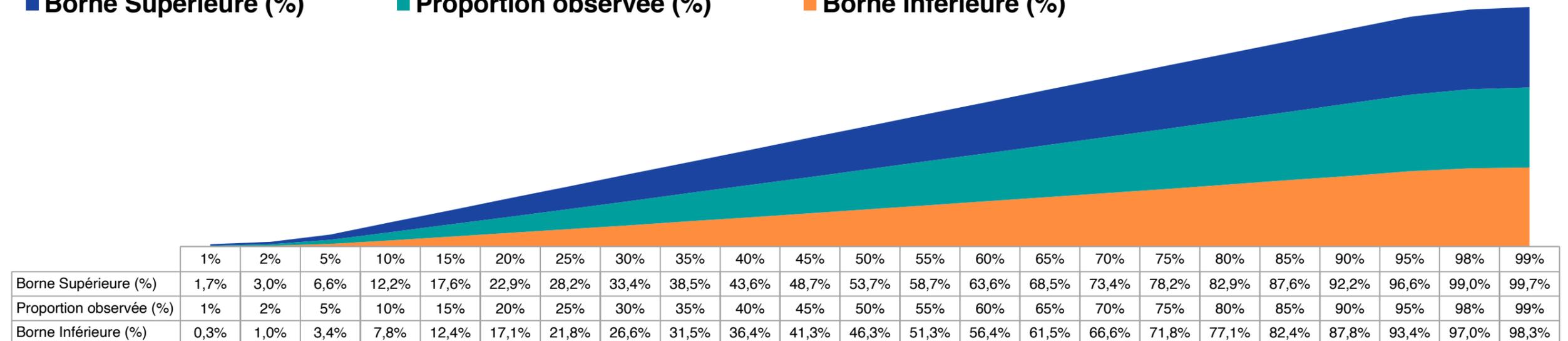
Feuille de calcul

En l'occurrence s'agissant de cette étude :

- Intervalle de confiance : [sélectionner entre] **90%**
Taille d'échantillon **500**

Les proportions observées sont comprises entre :

■ Borne Supérieure (%) ■ Proportion observée (%) ■ Borne Inférieure (%)



A PROPOS D'IPSOS

Ipsos est le troisième Groupe mondial des études. Avec une présence effective sur 90 marchés, il emploie plus de 18 000 salariés et a la capacité de conduire des programmes de recherche dans plus de 100 pays.

Nos professionnels des études, analystes et scientifiques ont construit un groupe solide autour d'un positionnement unique multi-expertises – études marketing, opinion, citoyens, patients, gestion de la relation clients/employés. Nos 75 solutions sont basées sur des données primaires issues de nos enquêtes, de la surveillance des médias sociaux et de techniques qualitatives ou d'observation.

“Game Changers” – notre slogan – résume notre ambition d'aider nos 5 000 clients à naviguer plus facilement dans notre monde en profonde mutation.

Founded in France in 1975, Ipsos is listed on the Euronext Ile-de-France since July 1st, 1999. The company is part of the SBF 120 and the Mid-60 index and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

GAME CHANGERS

Dans un monde qui évolue rapidement, s'appuyer sur des données fiables pour prendre les bonnes décisions n'a jamais été aussi important.

Chez Ipsos, nous sommes convaincus que nos clients cherchent plus qu'un simple fournisseur de données. Ils ont besoin d'un véritable partenaire qui leur procure des informations précises et pertinentes, et les transforme en connaissances pour leur permettre de passer à l'action.

Voilà pourquoi nos experts, curieux et passionnés, délivrent les mesures les plus exactes pour en extraire l'information qui permettra d'avoir une vraie compréhension de la Société, des Marchés et des Gens.

Nous mêlons notre savoir-faire au meilleur des sciences et de la technologie, et appliquons nos quatre principes de sécurité, simplicité, rapidité et de substance à tout ce que nous produisons.

Pour permettre à nos clients d'agir avec plus de rapidité, d'ingéniosité et d'audace.

La clef du succès se résume par une vérité simple :
« **YOU ACT BETTER WHEN YOU ARE SURE*** »

*Pour prendre les bonnes décisions, il faut être sûr.



**40 PROPOSITIONS AUX CANDIDATS
À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

**ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS
TERRITORIAUX DE FRANCE**